



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Année 2020



Table des matières

Contacts	5
1. L'équipe	5
2. Le conseil d'administration	6
Introduction	7
Le contexte de l'année	8
1. Les ressources humaines	8
a. <i>Le conseil d'administration</i>	8
b. <i>Les adhérents</i>	8
c. <i>L'équipe de salariés</i>	9
2. Les ressources financières	9
3. Le profil du réseau	10
a. <i>Evolution globale des effectifs</i>	10
b. <i>Systèmes de production</i>	11
c. <i>Filières de production – effectifs d'exploitation et superficies</i>	12
d. <i>Quantités produites</i>	20
L'appui technique	24
1. Cadre d'intervention	24
2. Nature des interventions	24
3. Accès partagé à l'information technique	26
4. Formation des agriculteurs	27
a. <i>Centralisation des besoins et communication</i>	27
b. <i>Interventions de l'équipe en matière de formation</i>	27
5. Protection des cultures	28
a. <i>Surveillance et conseil phytosanitaire</i>	28

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RESEAU REPAIR – Année 2020

b.	<i>Lutte intégrée</i>	31
c.	<i>Les infrastructures agroécologiques (IAE)</i>	31
6.	Gestion des sols et de la fertilisation	37
a.	<i>Pilotage de la fertilisation en plein champ</i>	38
b.	<i>Transition vers des solutions de fertilisation organique</i>	39
c.	<i>Pilotage de la fertilisation en production hors-sol</i>	41
7.	Gestion de l'eau	42
a.	<i>Réseau de stations météorologiques connectées</i>	42
b.	<i>Ferme pilote innovante sur la gestion de la ressource en eau</i>	44
8.	Gestion des déchets	45
a.	<i>Gestion des eaux de drainage en hors-sol</i>	46
b.	<i>Gestion des déchets verts</i>	46
9.	Appui à l'agriculture en tribu – Poindimié	47
10.	Missions techniques hors Nouvelle-Calédonie	48
Les certifications		49
1.	Préambule relatif à la complémentarité des missions d'appui technique et de certifications	49
2.	Activité réalisée	50
3.	Résultats obtenus	52
a.	<i>Certifications AR</i>	52
b.	<i>Arrêt de certification AR</i>	53
c.	<i>Orientation vers l'agriculture biologique</i>	53
d.	<i>Evolution des quantités de productions certifiées</i>	54
e.	<i>Bilan global du réseau</i>	55
4.	Historique et perspectives d'évolution des certifications	56
a.	<i>Evolution des effectifs</i>	56
b.	<i>Analyse de la conformité des exploitations en cours de certification</i>	57

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RESEAU REPAIR – Année 2020

c.	<i>Evolution du cahier des charges AR</i>	59
d.	<i>Projet d'extension à l'élevage bovin</i>	60
5.	Outil de traçabilité pour le développement des certifications : Agrosco-pik.org	60
a.	<i>Rappel – présentation de l'outil</i>	60
b.	<i>Avancées 2020 et perspectives</i>	61
Actions de communication et de valorisation de l'AR		62
1.	Développement de l'information auprès du public	62
a.	<i>Information et communication sur Facebook</i>	62
b.	<i>Activité du site Internet REPAIR.nc</i>	63
c.	<i>Presse spécialisée</i>	63
d.	<i>Les foires agricoles et événements GP</i>	64
2.	Suivi et développement de l'affichage AR chez les distributeurs	71
a.	<i>Suivi du réseau de points de vente affiliés</i>	71
b.	<i>De nouveaux commerces valorisent l'AR</i>	73
3.	Gestion des outils de traçabilité	75
4.	Actions de communication mutualisées	77
a.	<i>Plateforme « produits-frais »</i>	77
b.	<i>Travail sur les éléments de langage</i>	77
c.	<i>Mise en place d'une procédure commune de défense des signes</i>	77
d.	<i>Création d'une photothèque</i>	78
e.	<i>Commande de tabliers brodés AR</i>	78
f.	<i>Réalisation de vidéos pédagogiques</i>	79
g.	<i>Enquêtes SIQO</i>	80
5.	Offre de prestations de service	80
6.	Perspectives valorisation 2021	81
Conclusions et perspectives		83

Contacts

1. L'équipe

Appui technique (par ordre alphabétique)

AGUDO DEL POZO Elissa

eagudodelpozo@repair.nc

Conseiller technique en agroécologie

74 60 09

BARJON Frédéric

fbarjon@repair.nc

Conseiller technique en agroécologie

75 88 12

ROYERES Carmen

croyeres@repair.nc

Conseillère technique en agroécologie

74 73 78

Valorisation des certifications

TURCHI Anne-Julie

ajturchi@repair.nc

Chargée de valorisation « AR »

74.76.70

Direction

DEFFIEUX Julie

jdeffieux@repair.nc

74.76.24

2. Le conseil d'administration

Elu en Assemblée Générale Ordinaire le 3 juin 2020

Bureau

BOUGAULT Jean-Philippe – Président

MOISSON Laure – Vice-Présidente

MOGLIA Benoit - Trésorier

RIGOT Emmanuelle – Secrétaire

Autres membres

DELATHIERE Jean-Michel

SOURY-LAVERGNE Stéphane

VIALLOON Marc

Introduction

En 2020, le nombre d'exploitations certifiées s'est encore accru pour atteindre 43 exploitations, soit une augmentation de 13% depuis 2019. Comme chaque année, l'association a également accueilli de nouveaux adhérents agriculteurs, motivés par la perspective d'une certification officielle associée à un soutien technique économe en intrants.

Pour la première année, l'effectif global des adhérents a légèrement diminué en raison d'une gestion plus stricte vis-à-vis des adhérents ne tenant pas leurs engagements (paiement de cotisation, échéance de certification). Mais ce léger déclin est à relativiser car d'une part l'effectif reste plus important qu'en année N-2, et d'autre part la diminution significative des subventions depuis 2016 (-20%) limite les capacités de l'équipe à gérer davantage d'adhérents.

Cette année encore, l'équipe a fonctionné avec un ratio de 1 technicien pour 18 à 20 exploitations ce qui, au regard des demandes et besoins, est insuffisant. Pour assurer au mieux ce fonctionnement à flux tendu, la stabilité du personnel depuis deux ans est un atout important, tout comme la forte implication des membres du nouveau conseil d'administration, élément moteur pour l'équipe.

Au cours de l'année, l'activité de la structure s'est axée essentiellement sur :

- Les outils et méthodes favorisant les économies d'intrants (Infrastructures Agro-Ecologiques, lutte biologique, analyse des sols cultivés...),
- Le suivi de la ferme pilote innovante sur le thème de la « gestion de l'eau » ;
- L'accompagnement des certifications ;
- La poursuite du travail sur l'évolution du cahier des charges AR ;
- La réalisation de formations pour le personnel des exploitations agricoles du réseau ;
- Les autres prestations de services (accompagnement de projets de production agricole et de distribution de fruits et légumes).

Le présent rapport s'organise en 4 grandes parties : après une présentation du contexte de l'année, il aborde les actions réalisées en matière d'appui technique et d'accompagnement à la certification sur les exploitations ainsi que les activités relatives à la mission de valorisation de l'agriculture responsable et à la communication sur le signe de qualité.

Il est important de noter qu'au cours de l'année 2020, au-delà de ses missions courantes, l'équipe et les élus de REPAIR se sont également impliqués pour faire avancer des actions collectives, communes à l'ensemble des acteurs de l'agriculture, tels que le programme PROTEGE ou encore les ateliers de réflexion sur la gouvernance et le financement du secteur agricole.

Le contexte de l'année

1. Les ressources humaines

a. Le conseil d'administration

Un nouveau conseil d'administration a été élu lors de la dernière Assemblée générale annuelle, le 3 juin 2020. Sa composition est présentée plus haut au chapitre « Contacts ».

Le CA a poursuivi le mode de fonctionnement initié en 2017, avec la désignation de référents pour chaque grand dossier/projet/groupe de travail.

Le conseil d'administration s'est réuni trois fois au cours de l'année, auxquelles se sont ajoutées des réunions thématiques en présentiel ou en visio-conférence.

Un groupe dédié au CA a été créé sur Messenger pour fluidifier les échanges et faciliter les consultations à distance.

Outre les réunions internes, les membres du CA se sont également mobilisés à l'extérieur du réseau : réunions de l'IFEL (Marc VIALON, Yann SOUY-LAVERGNE, Jean-Michel DELATHIERE), commissions d'homologation des PPUAJ¹ (réfèrent : Yann SOURY-LAVERGNE). Les contributions aux clusters ont été déléguées à l'équipe (CAPAGRO, VALORGA). 4 membres du CA sont également élus à la Chambre d'agriculture et participent aux commissions auxquelles ils sont inscrits.

Enfin, par l'intermédiaire de la directrice, les élus du CA et plus spécifiquement le Président, ont contribué aux ateliers relatifs à la gouvernance et au financement du secteur agricole animés par la CANC. Ces ateliers ont débuté en novembre 2020 et se poursuivent sur 2021.

b. Les adhérents

Les adhérents constituent la ressource humaine essentielle : leur nombre et le niveau d'engagement sont des indicateurs permettant de mesurer la santé du réseau.

Développer la « dynamique du réseau » fait partie des objectifs de REPAIR dans le cadre de son plan d'action.

¹ PPUAJ : Produits Phytosanitaires à Usage Agricole et Jardin.

La contribution des adhérents aux groupes de travail internes ou aux réunions proposées par les partenaires sont autant d'occasions pour permettre à REPAIR de faire entendre sa voix et de maintenir sa place dans le paysage agricole.

Les adhérents contribuent également de manière active au développement du réseau lorsqu'ils ouvrent les portes de leurs exploitations : projets pilotes, journées techniques ... Plusieurs journées collectives ont eu lieu au cours de l'année 2020, elles sont présentées dans le chapitre dédié à l'appui technique.

c. L'équipe de salariés

Une équipe stable mais en sous-effectif

La composition de l'équipe est listée dans la partie « contacts » du présent rapport.

L'équipe a fonctionné avec trois techniciens, une chargée de valorisation de l'AR et une directrice. Tous étaient déjà en poste l'an passé et sont en CDI. Quatre postes sur cinq sont à temps plein : la chargée de valorisation AR est à temps partiel depuis son embauche.

La stabilité de l'équipe a permis de consolider l'organisation de la structure, d'améliorer autant que possible le service aux adhérents et de s'organiser au mieux malgré cette situation de sous-effectif.

Développement des compétences

Chaque année, les salariés de REPAIR renforcent leur compétences grâce à des formations.

L'an passé, l'accent a été mis sur les compétences technique. En 2020, c'est la recherche de fonds qui a été privilégiée : la directrice a suivi une formation en métropole, sur financement du FIAF, dédiée à la gestion des fonds européens accessibles à la NC.

Plusieurs programmes de financements ont été identifiés ainsi que les outils et méthodes permettant d'en bénéficier et de constituer une demande de financement.

2. Les ressources financières

L'ensemble des éléments relatifs aux budgets et finances de REPAIR sont disponibles dans le rapport financier annuel 2020.

3. Le profil du réseau

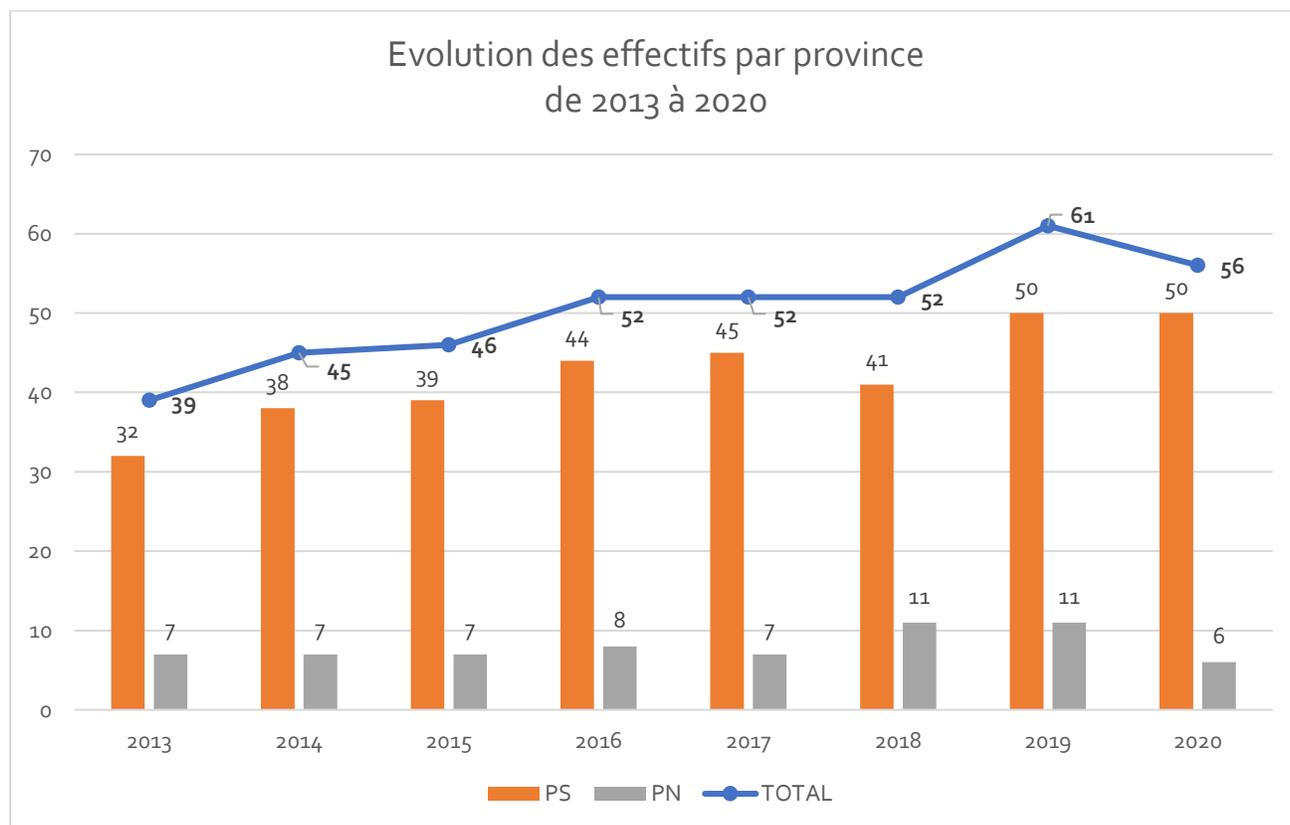
a. Evolution globale des effectifs

Les exploitations agricoles

Au 31 décembre 2020, REPAIR comptait 56 exploitations agricoles et 7 organismes autres soit un total de 63 entreprises adhérentes en Nouvelle-Calédonie.

L'année 2020 a enregistré **4 nouvelles exploitations adhérentes et 9 départs**, soit un bilan de 5 exploitations en moins par rapport à 2019. En PS, l'effectif est resté stable avec 50 exploitations, en PN il a diminué.

Le graphique ci-dessous illustre l'évolution des effectifs du réseau de 2013 à 2020.



Précisions relatives aux départs en 2020 :

Sur les 9 exploitations qui ont quitté REPAIR, 6 sont localisées en PN et 3 en PS.

Les causes des départs sont les suivantes :

- Arrêt d'activité agricole : 1 PN
- Défaut de paiement de la cotisation annuelle : 1 PN
- Dépassement de délai et absence de volonté d'être certifié : 4 PN et 3 PS

Tous les départs ont été précédés d'échanges entre la directrice et/ou le CA et l'adhérent, afin d'exprimer clairement les souhaits et difficultés de part et d'autre. Il en ressort que certains adhérents auraient souhaité bénéficier de l'appui technique de REPAIR sans obligation de certification en contrepartie. Cette obligation vise à encourager le progrès environnemental tout en apportant des garanties officielles dans un objectif d'intérêt général.

NB : malgré une légère diminution cette année, on notera que l'effectif des exploitations du réseau a quasiment doublé (91%) depuis sa création.

Les autres adhérents

L'association comprend également un collège d'adhérents « divers », composé d'utilisateurs de produits certifiés.

Au 31 décembre 2020, les membres de ce collège étaient au nombre de 7 (Cf. liste des membres en annexe).

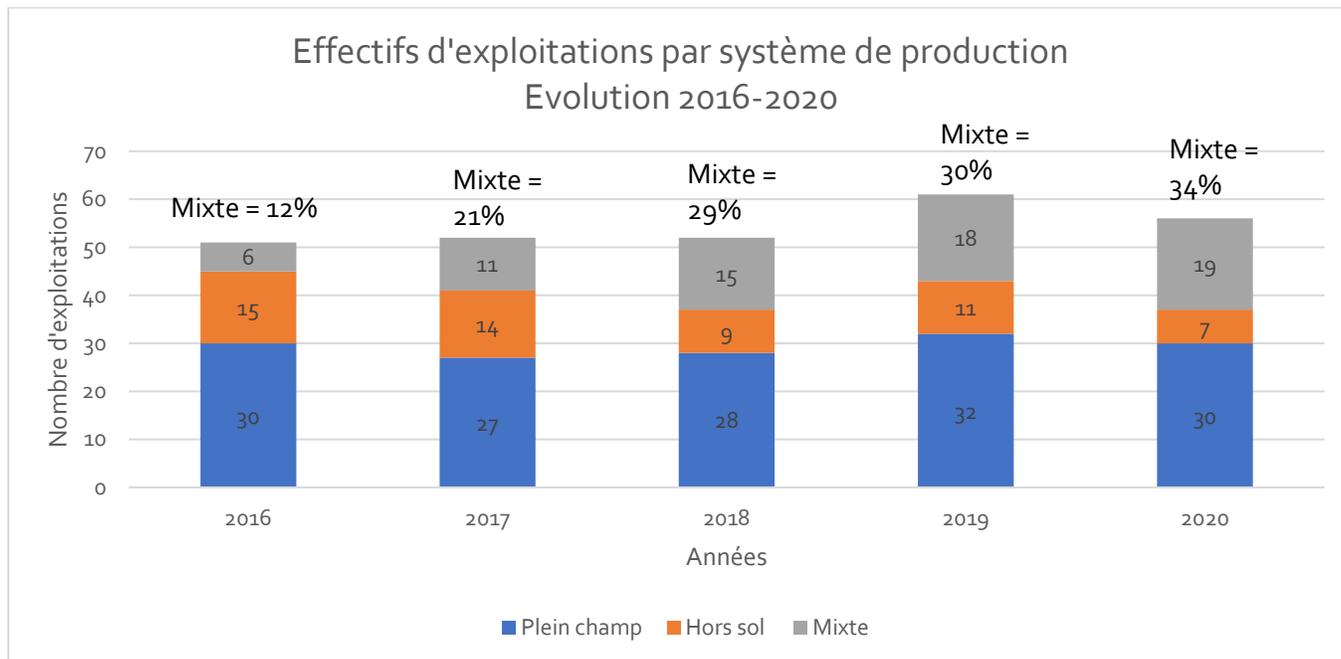
Les actions entreprises avec les adhérents du collège 3 sont développées dans le chapitre « Actions de communication et de valorisation de l'AR ».

b. Systèmes de production

Les exploitations agricoles membres de REPAIR produisent en plein champ, en hors-sol, ou selon les deux systèmes. Rappelons que la certification « agriculture responsable » peut être attribuée à toutes les exploitations, quel que soit leur système de production.

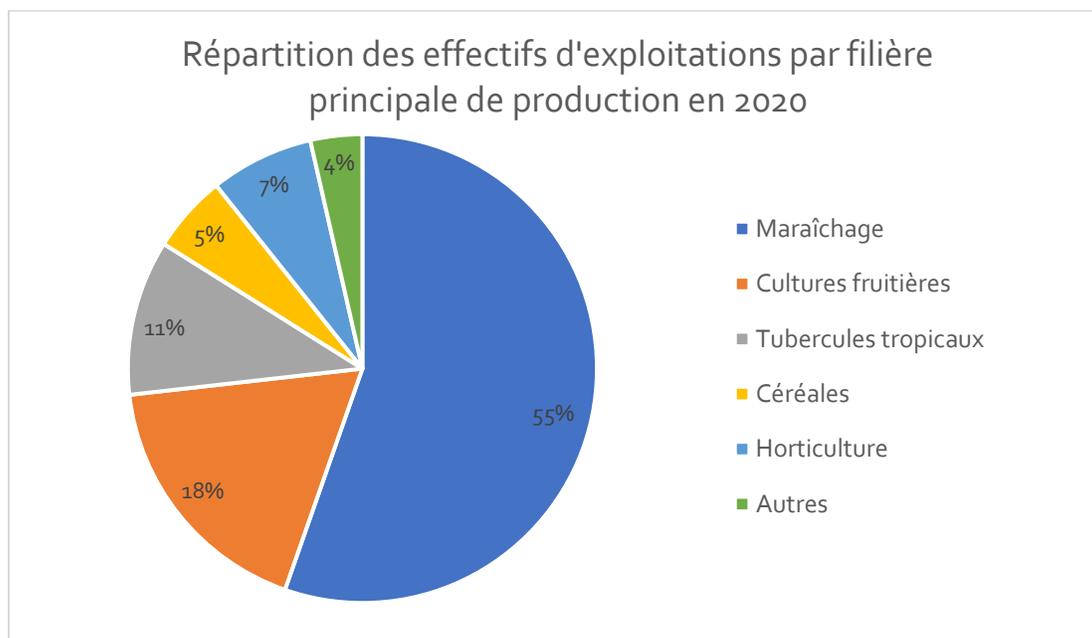
La tendance globale constatée l'an dernier se confirme : on compte une proportion dominante et croissante d'exploitations produisant exclusivement en « plein champ » (54% contre 52% en 2019) et une part croissante d'exploitations agricoles alliant des systèmes de production hors-sol et plein champ (34% contre 30% en 2019).

Par ailleurs, il faut souligner qu'au sein des catégories « plein champ » et « hors-sol » représentées dans le graphique ci-dessous, certaines exploitations se démarquent par des systèmes de production atypiques tels que l'agroforesterie (1 exploitation), la permaculture (1 exploitation), l'aquaponie (1 exploitation) ou les Micro-Pousses (1 exploitations).

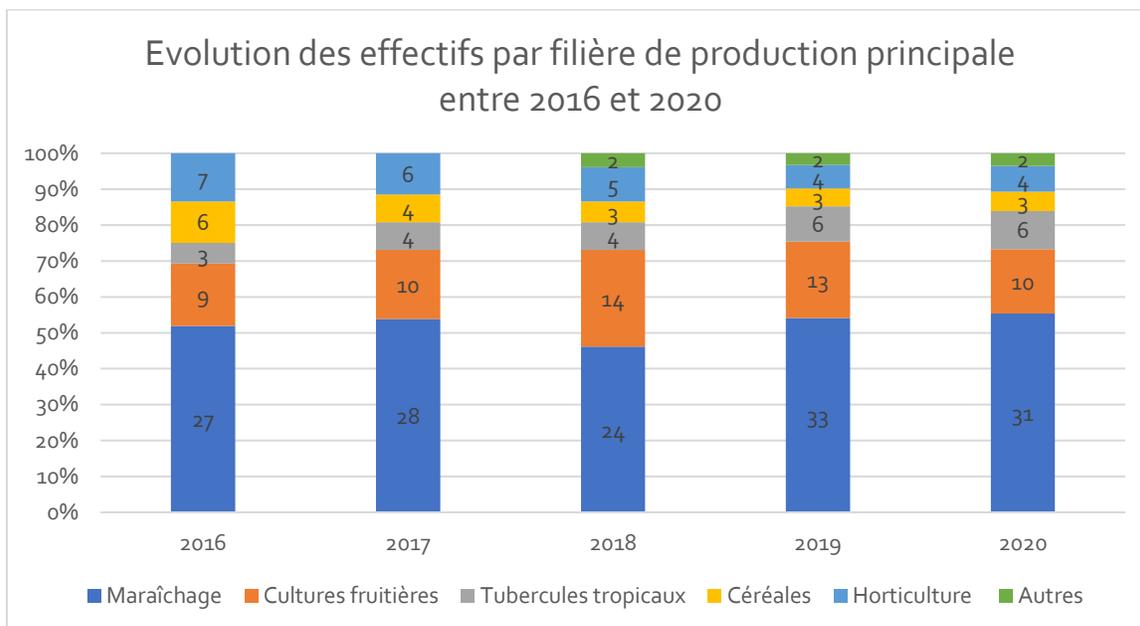


c. Filières de production – effectifs d’exploitation et superficies

Répartition des effectifs



NB : la catégorie « Autres » comporte la canne à sucre et la vanille (2 exploitations).



On peut noter comme chaque année que toutes les filières végétales sont représentées au sein du réseau, avec une prédominance du maraîchage, filière de production principale pour 55% des exploitations.

Par ailleurs, les exploitations adhérentes sont plus diversifiées qu'en 2019. En effet, 59% des exploitations du réseau travaillent au moins sur deux filières de production (52% en 2019), dont :

- 32 % sur 1 seconde filière ;
- 27 % sur deux filières et plus.

Répartition des surfaces

Pour la deuxième année consécutive, un nouvel indicateur est mesuré grâce aux cartographies des exploitations réalisées par l'équipe : les superficies cultivées par filière.

Connaître les surfaces cultivées au sein du réseau permet d'évaluer ce que représente REPAIR et plus particulièrement la démarche « agriculture responsable » sur l'ensemble des espaces cultivés de Nouvelle-Calédonie.

Les graphiques ci-dessous présentent :

- La répartition des surfaces par filière de production (graphique 1)
- Une comparaison de ces surfaces avec celles de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (graphiques 2 et 3)
- Le nombre d'exploitations par tranche de superficie (graphique 4)
- La superficie moyenne des surfaces cultivées par filière de production (graphique 5)

Précisions préalables à la lecture des graphiques :

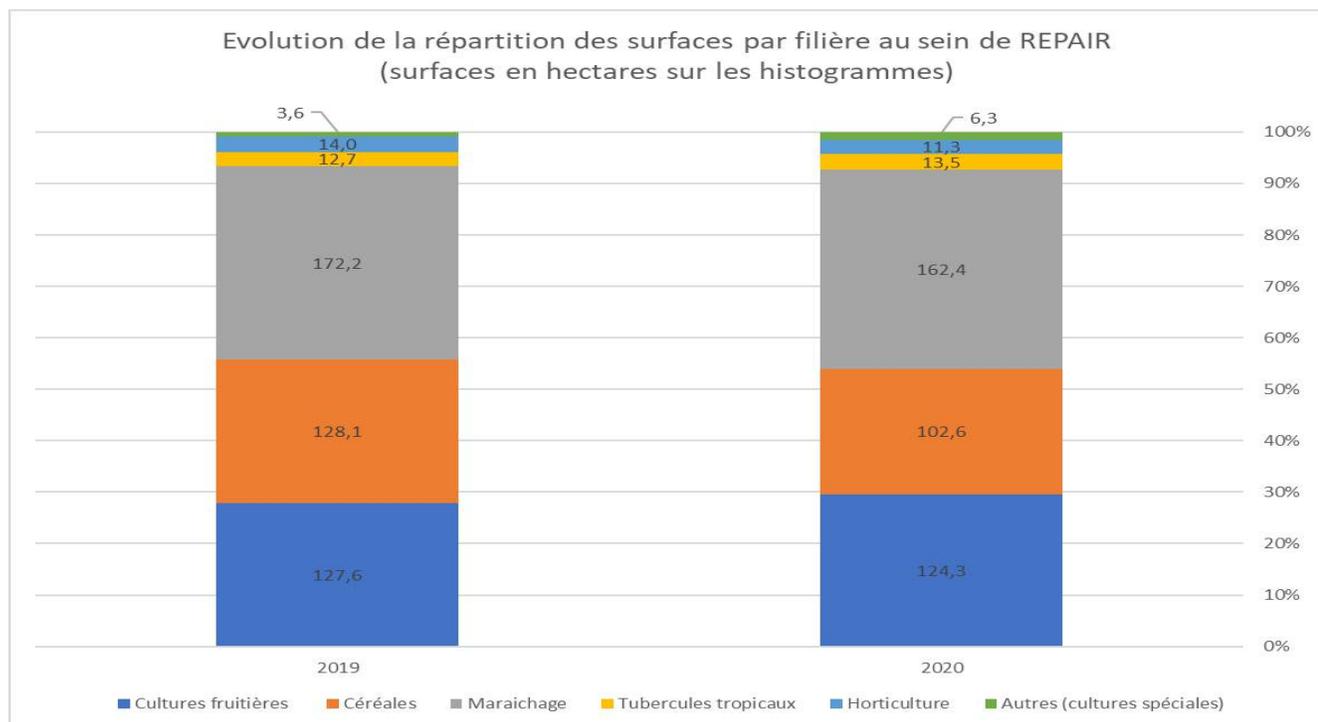
- Les données relatives au réseau REPAIR proviennent :
 - Des relevés de surfaces réalisés sur le terrain puis cartographiés par l'équipe (QGIS) en 2020 : ces données, précises et à jour, concernent 66% des exploitations et 82% des surfaces du réseau ;
 - Des déclarations faites sur les bulletins d'adhésion. Ces données concernent 34% des exploitations et 18% des surfaces.

Les données relatives à la Nouvelle-Calédonie sont celles du RGA 2012 concernant les terres cultivées. Il s'agit des dernières données disponibles.

Les surfaces comparées ne correspondent donc pas à la même année mais leur rapprochement permet tout de même d'avoir un aperçu de la place occupée par REPAIR sur le sol agricole calédonien (Graphique 2).

- Les graphiques présentés ici concernent les terres dites « arables », c'est-à-dire dédiées aux cultures, incluant les jachères. Les prairies et pâturages, surfaces dédiées à l'activité d'élevage, ne sont pas inclus dans les graphiques. Des données relatives à ces surfaces sont cependant fournies en fin de chapitre.

GRAPHIQUE 1 :



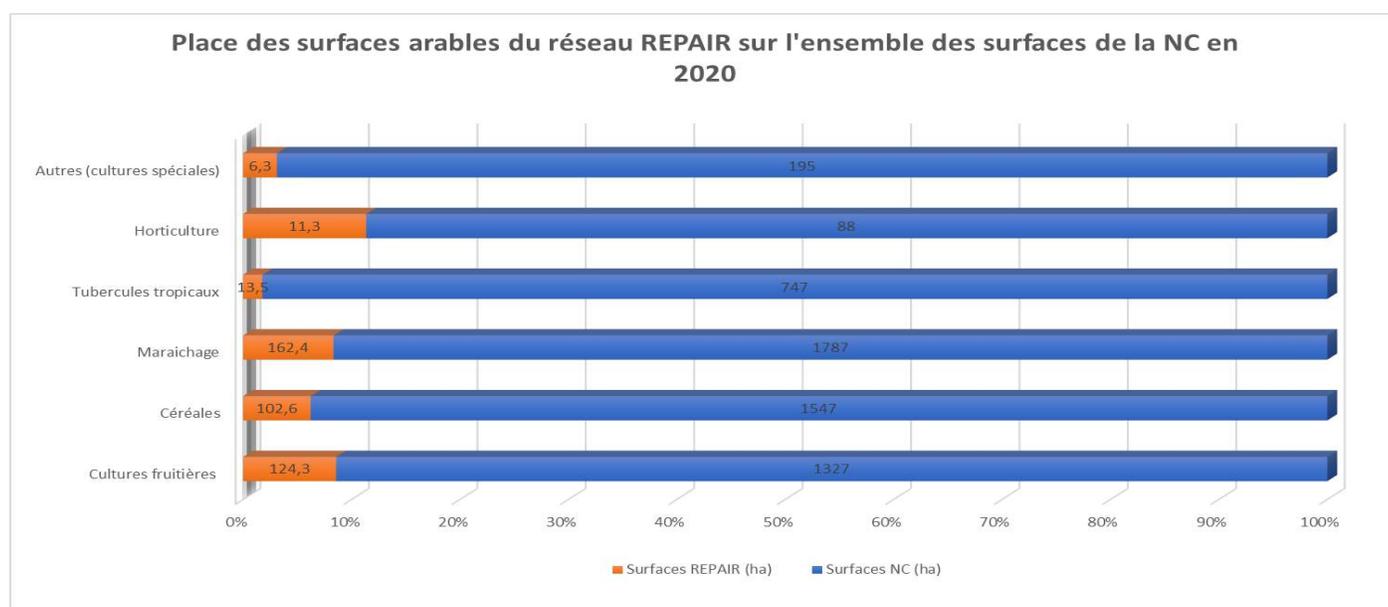
Sources : données REPAIR – cartographies et déclarations bulletin d'adhésion

La superficie totale des terres arables du réseau REPAIR est de 420 ha, ce qui représente 6,08% de la superficie totale des terres arables de la NC (6911,5 ha) relevées lors du dernier recensement agricole (2012). C'est un peu moins qu'en 2019, où elles représentaient 6,67% (458 ha).

Nous verrons plus loin que la production du réseau en 2019 est estimée à environ 19% de la production totale commercialisée de NC. L'écart entre la part des surfaces et la part de la production est important : ceci s'explique par le fait qu'une partie significative de la production est concentrée sur des surfaces réduites car utilisant des systèmes « hors-sol ».

Le graphique ci-dessous présente la répartition des surfaces pour chaque filière².

GRAPHIQUE 2 :



Sources : données REPAIR – cartographies 2020 et déclarations bulletin d'adhésion ; données NC – RGA 2012.

² Précision au sujet des jachères :

Les surfaces mises en jachère au cours de l'année 2020 n'ont pas été spécifiquement recensées chez les adhérents de REPAIR. Elles font parties des terres arables, sont intégrées dans les assolements et sont donc incluses dans les surfaces dédiées à chaque filière. Le RGA 2012 a recensé les jachères et les a fait apparaître dans une catégorie dédiée. Par conséquent, pour permettre la comparaison entre les superficies arables de REPAIR et celles de l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie, les jachères recensées par le RGA ont été intégrées dans les superficies des différentes filières (hors vergers et horticulture) au prorata de leurs surfaces respectives.

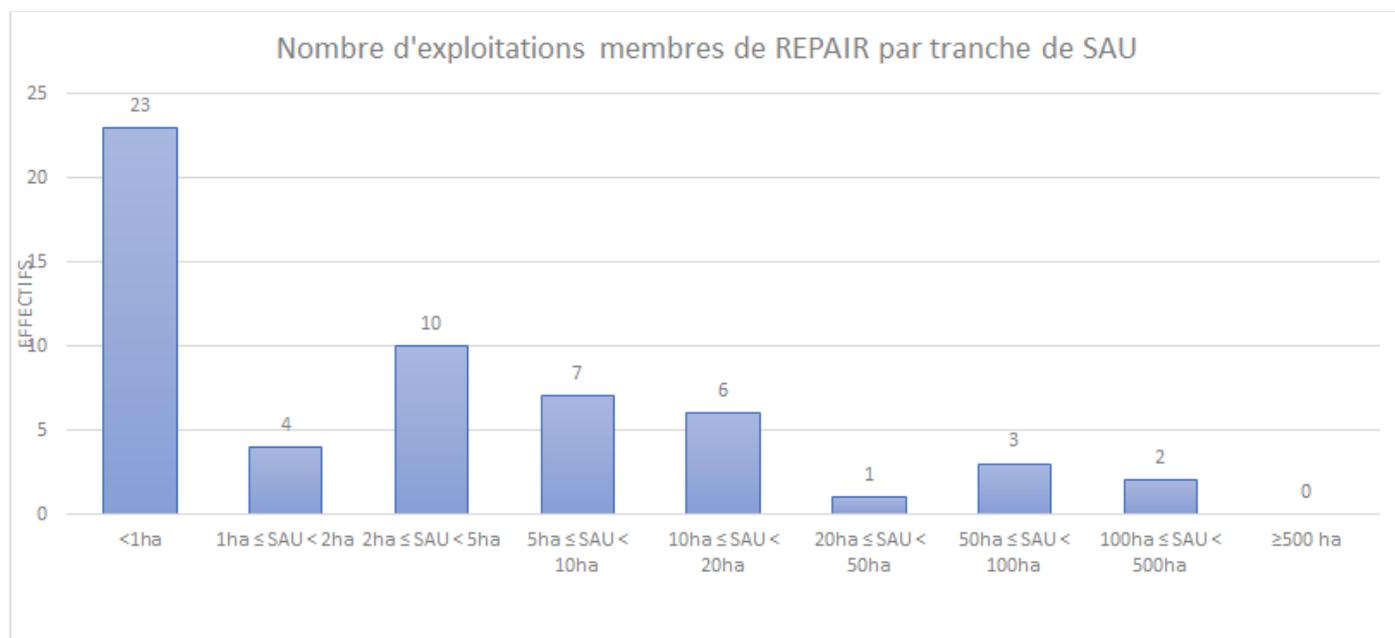
Ce graphique permet d'identifier la place de chaque filière dans le réseau REPAIR en comparaison avec les surfaces hors REPAIR. On peut constater que la répartition des filières dans le réseau est représentative de la tendance générale. Le maraîchage est la filière qui occupe le plus de surfaces mais contrairement aux surfaces calédoniennes, ce sont les cultures fruitières qui arrivent en 2^e position et non pas les céréales.

Avec seulement 4 exploitations, la filière horticole est proportionnellement la mieux représentée par le réseau REPAIR avec 13% des surfaces (11,3ha).

Viennent ensuite les filières « culture fruitières » et « cultures maraîchères » (9%), « céréales » (7%), puis « cultures spéciales » (3%) et enfin « tubercules tropicaux » (2%).

Le graphique 3 ci-dessous montre la prédominance des exploitations de petites tailles et en particulier celles inférieures à 1 ha. Cette répartition est conforme au profil global du secteur agricole calédonien illustré dans le dernier recensement agricole.

GRAPHIQUE 3 :



Source : REPAIR

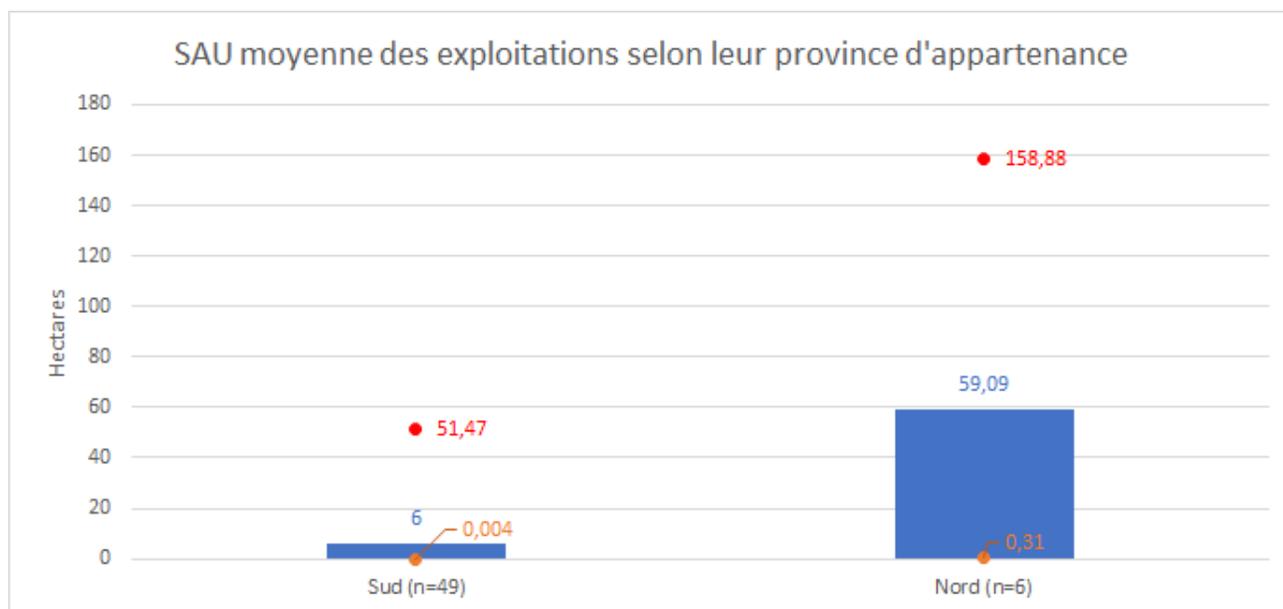
Il serait intéressant de pouvoir rapprocher les quantités produites pour chaque tranche de SAU, mais le recueil des données de production n'est pas suffisamment complet pour traiter cette information.

La superficie des terres arables sur les exploitations du réseau s'étend de 0,4 ares à 158,88 ha.

L'exploitation de 0,4 ares correspond à une culture hors-sol spécifique qui nécessite très peu de surfaces.

En Province Sud, la superficie moyenne est de 6 ha tandis qu'elle s'élève à de 59,09 ha en Province Nord. Par rapport à 2019, ce chiffre reste inchangé pour la Province Sud tandis qu'il a augmenté de 23 ha en Province Nord. Cette augmentation s'explique par le départ de 3 exploitations de petites taille (<2 ha). Le graphique 4 ci-dessous présente les moyennes par province ainsi que les surfaces minimales et maximales.

GRAPHIQUE 4 (source : REPAIR) :

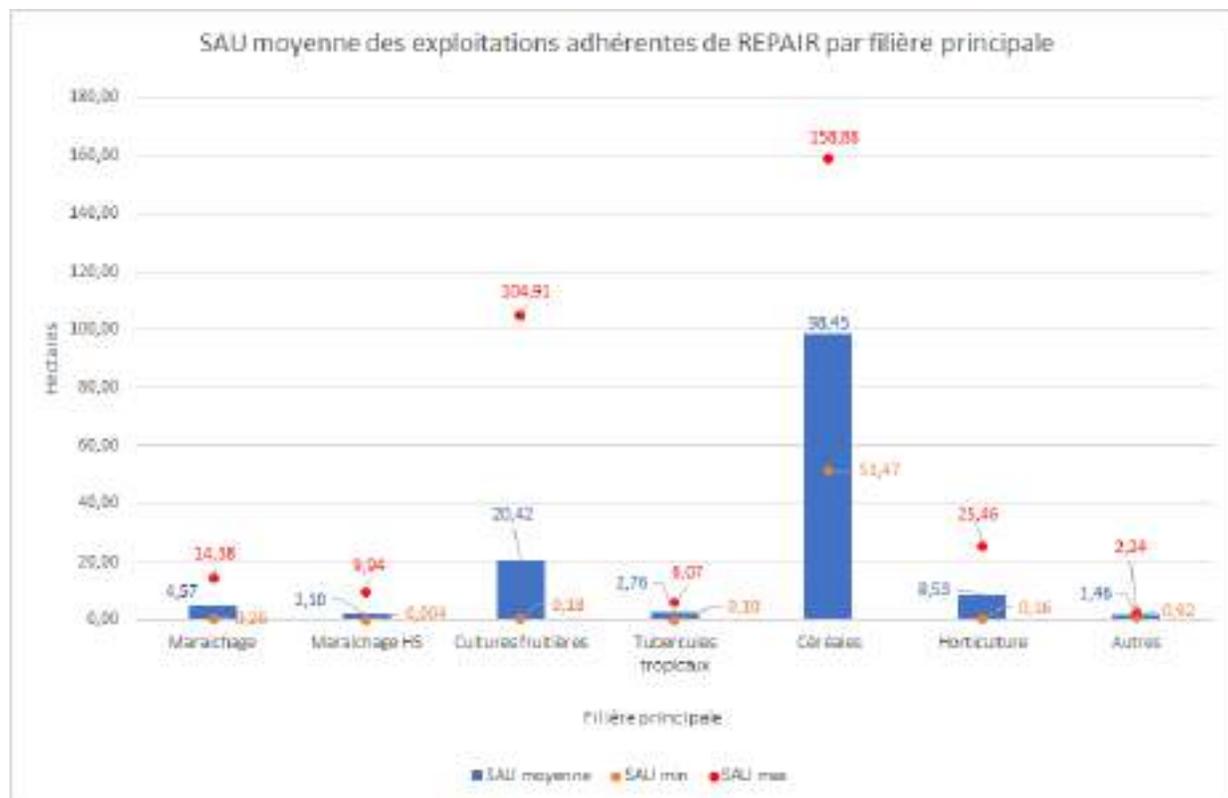


Source : REPAIR

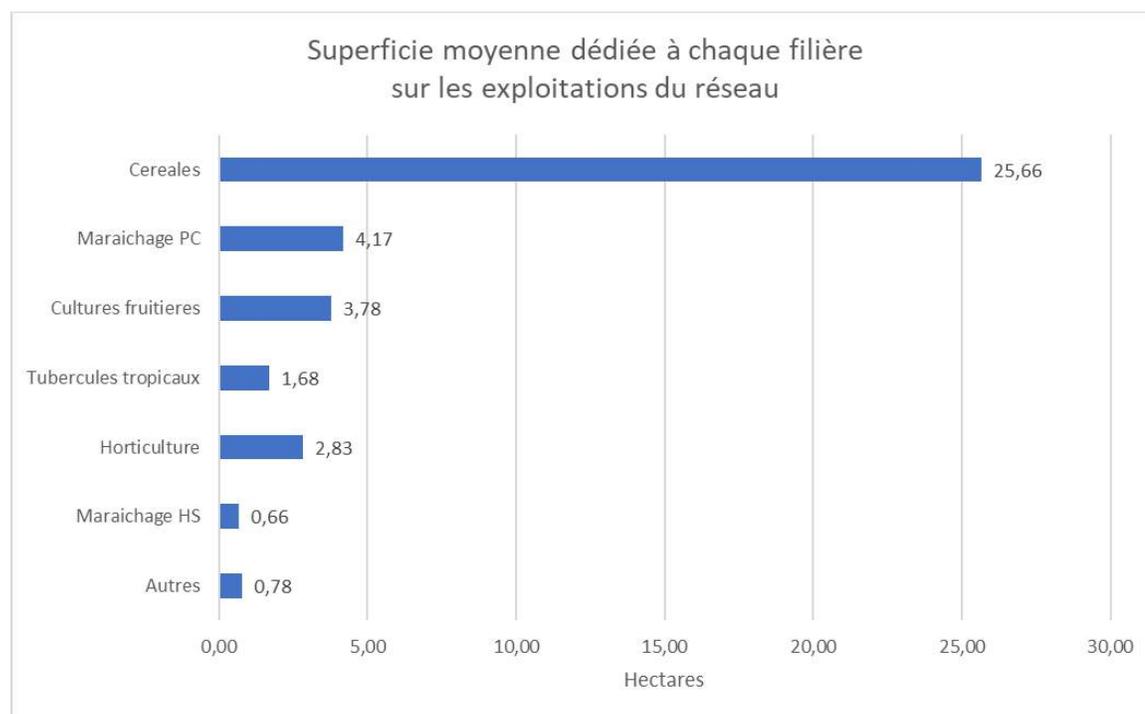
Les écarts de surfaces s'expliquent par le type de filière prédominante sur l'exploitation. C'est sur les exploitations céréalières que la superficie est en moyenne la plus élevée et en maraîchage hors-sol qu'elle est la plus faible, comme en 2019.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RESEAU REPAIR – Année 2020

GRAPHIQUE 5 et 6 (source : REPAIR) :



Enfin, le graphique ci-dessous permet de connaître les surfaces moyennes consacrées à chaque filière sur les exploitations. Elles n'ont quasiment pas évolué par rapport à 2019.



Localisation géographique des exploitations adhérentes

Les deux grands « foyers » historiques que sont le grand Nouméa et la région de la Foa sont bien identifiables sur la cartographie présentée ci-dessous.

Le diagramme relatif à l'évolution des effectifs d'adhérents par année et par région montre une certaine stabilité dans la répartition des effectifs, excepté en Province Nord qui enregistre en 2018 son effectif le plus important depuis la création du réseau (11) et un premier adhérent sur la côte Est.

CARTE 1 : REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ADHERENTS DE REPAIR EN 2020



La carte des adhérents de REPAIR, régulièrement mise à jour, peut être consultée de manière dynamique sur Google Map via le lien suivant : <https://lc.cx/P6jg>

d. Quantités produites

Préambule relatif au recueil de données

➤ Utilité

Le recueil des chiffres de production annuels des adhérents est utile à plusieurs titres :

- Pour évaluer l'évolution du réseau et sa représentativité sur l'ensemble de la NC, globalement et par filière ;
- Pour ajuster les interventions de l'équipe (priorités, formations) ;
- Pour estimer le potentiel de production certifiée et son évolution par filière ;
- Pour ajuster en conséquence sa mission d'aide à la valorisation sur le marché ;

Les informations recueillies sont confidentielles et utilisées pour produire des données de groupe. Aucune information nominative n'est partagée, l'information reste au niveau de l'équipe qui renseigne une base de données strictement interne.

➤ Fiabilité

Il est cependant difficile de recueillir une information complète et fiable chaque année.

Une informatisation des données de production et une transmission automatisée à REPAIR (et à tout autre organisme, selon sa volonté), pourrait être un moyen de fiabiliser la donnée et de simplifier la tâche aux exploitants agricoles (voir projet « Agroscoptik » au chapitre dédié à l'appui technique).

Le poids de REPAIR

Les chiffres recueillis pour l'année 2020 concernent 66% des exploitations.

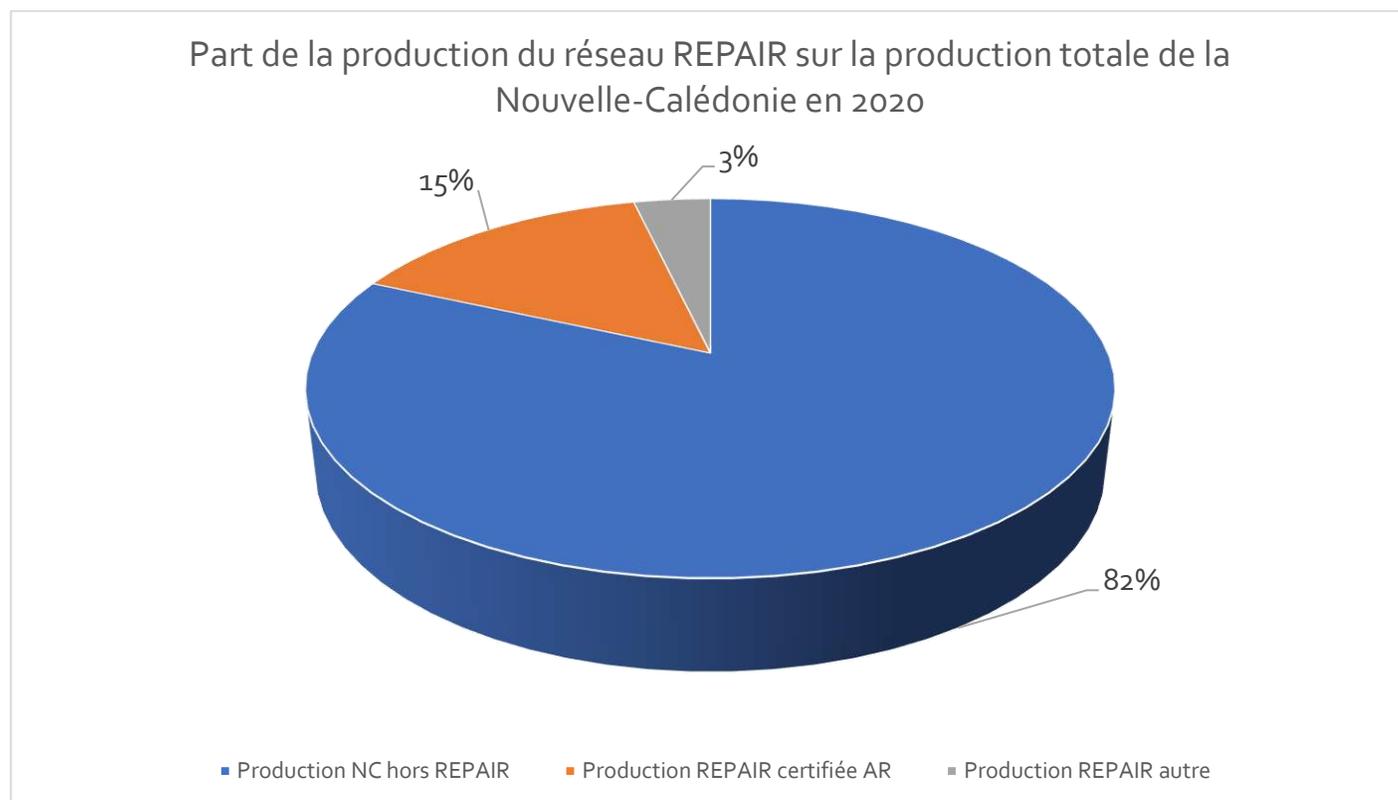
Les autres exploitations sont soit des structures récentes ayant peu de production, soit des pépinières dont les chiffres sont présentés plus bas.

La somme des chiffres de production recueillis s'élève à 474,8 tonnes de fruits, légumes, tubercules tropicaux et céréales.

Cette production représente 18% de l'ensemble de la production de Nouvelle-Calédonie en fruits, légumes (hors squashes), tubercules tropicaux et céréales (graphique ci-dessous), dont 15% est certifiée au titre de l'AR.

La production horticole du réseau représente environ 400 000 plants horticoles.

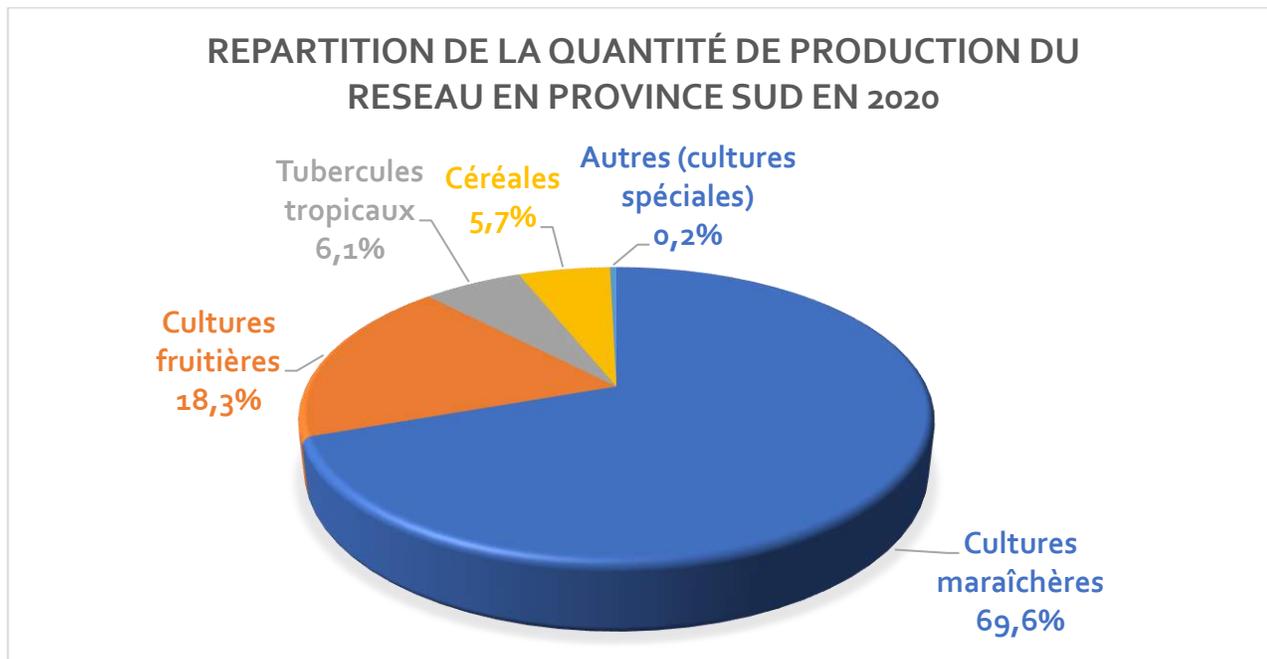
Les chiffres du secteur horticole du réseau ne peuvent être rapprochés de ceux de la DAVAR qui sont exprimés en valeur et non en quantité de production. Ils ne sont donc pas inclus dans les graphiques ci-dessous. En revanche, une comparaison sur les surfaces est réalisée plus bas.



Source : REPAIR – DAVAR 2020

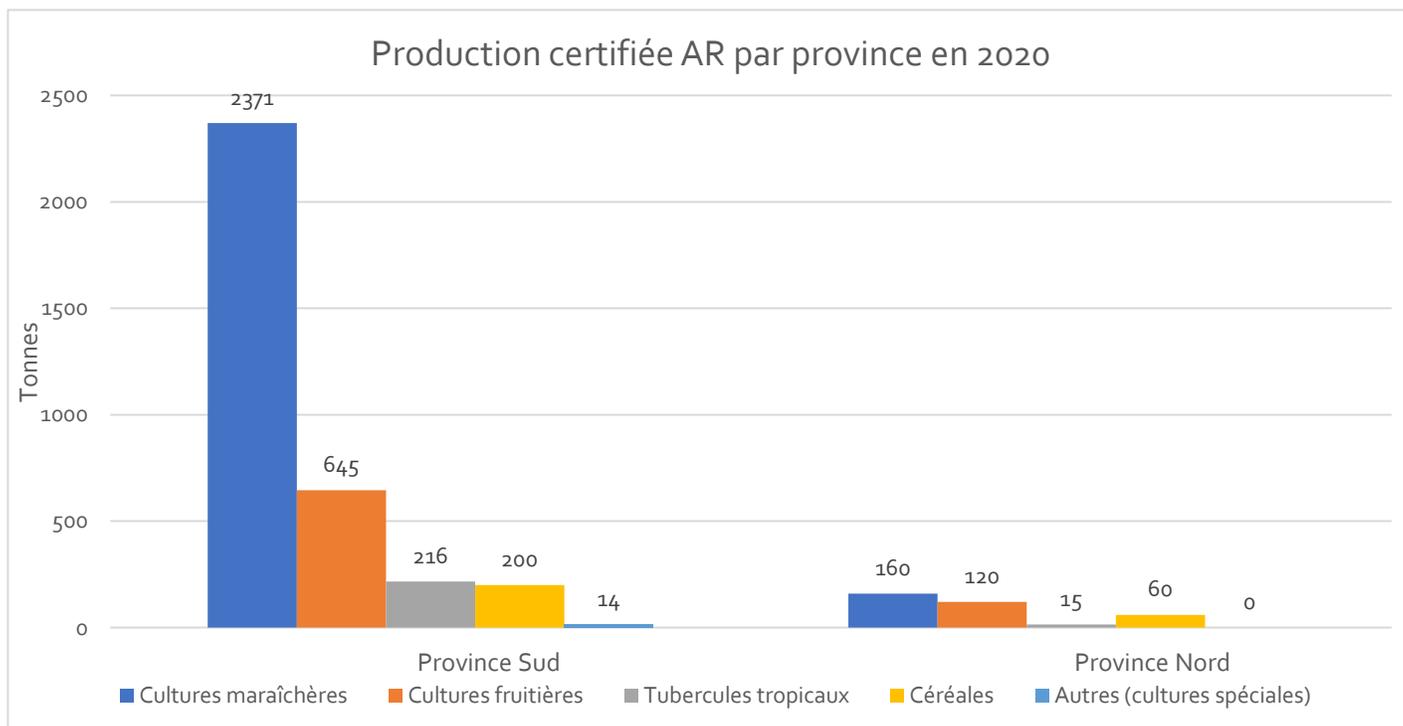
En ne considérant que la production dédiée à l'alimentation humaine, c'est-à-dire en excluant les céréales, dédiés à la provende, la part de la production de REPAIR s'élève à 22% de la production calédonienne dont 21% est certifiée AR.

Les chiffres de production recueillis sont ventilés comme suit sur les différentes filières :



Source : REPAIR

Les cultures maraîchères prédominent avec environ 70% de la production dont plus de la moitié est produite hors-sol.



Source : REPAIR

Production horticole

En 2020, une pépinière a abandonné son projet de certification et a donc dû quitter le réseau. En revanche, un nouvel adhérent pépiniériste a rejoint les effectifs. Sa certification est prévue pour 2021.

Au total, la production horticole du réseau REPAIR représente environ 400 000 plants à l'année.

Tous les types de plantes y sont produits : ornementales, aromatiques, fruitiers, endémiques, reboisement...

Les pépinières horticoles tiennent un rôle important dans le réseau, notamment en tant que fournisseurs de plants destinés aux Infrastructures Agroécologiques (IAE - voir chapitre dédié dans le chapitre « Appui technique »).

L'appui technique

1. Cadre d'intervention

L'appui technique est l'activité principale de REPAIR. Elle a un double objectif :

- Accompagner le progrès environnemental dans les pratiques agricoles ;
- Faciliter l'accès des agriculteurs à la certification « agriculture responsable ».

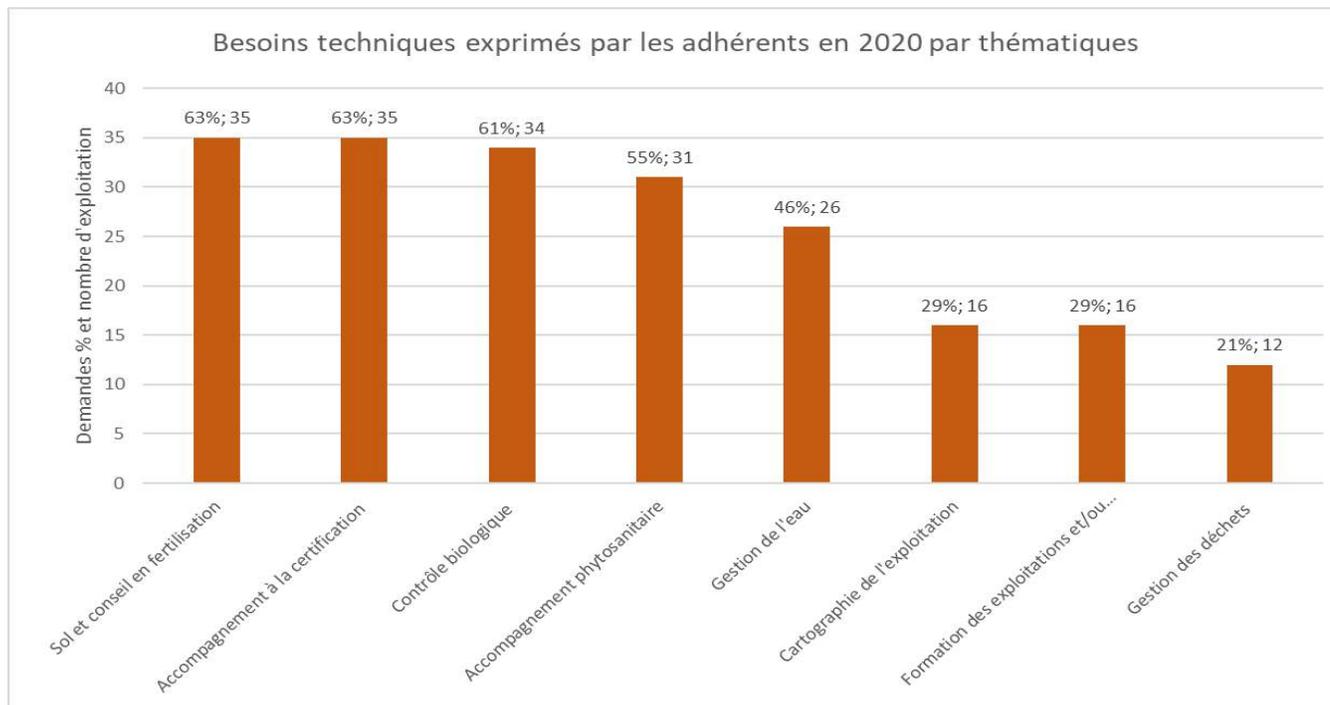
Selon les demandes et besoins de chaque adhérent, l'équipe adapte son conseil en privilégiant les solutions les plus durables. Certains agriculteurs, de plus en plus nombreux au sein du réseau, souhaitent pratiquer une agriculture sans intrant chimique avec la volonté, pour certains, d'accéder à la certification Biopasifika. Au cours de l'année 2020, le partenariat avec l'association Biocalédonia a commencé à se structurer dans cet objectif.

Le développement et le maintien des équilibres écologiques constituent la base des interventions techniques, l'objectif étant de réduire au maximum les interventions sur les cultures, de réaliser des économies d'intrants et de trouver des alternatives au chimique.

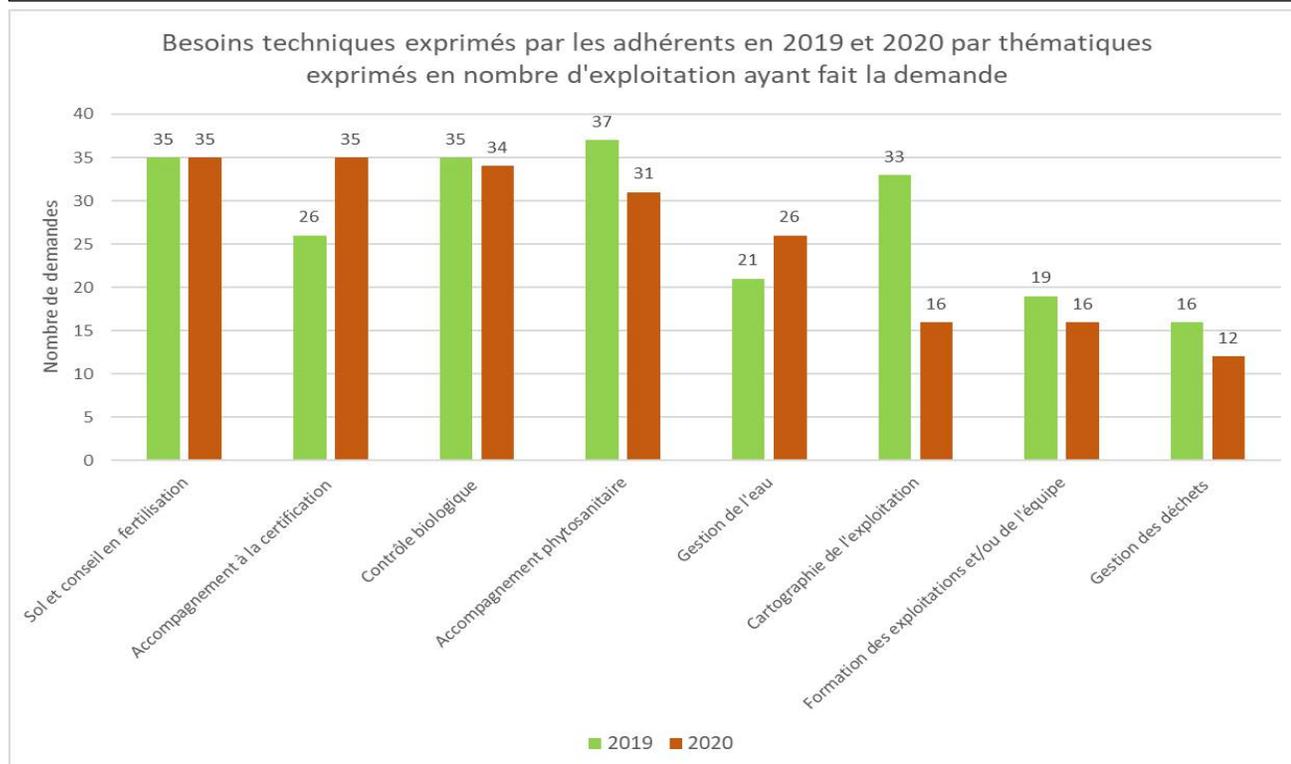
2. Nature des interventions

Au cours de l'année, l'équipe a effectué une mise à jour des besoins des adhérents. L'objectif de cette mise à jour est de faire le point avec l'adhérent sur ses besoins prioritaires en matière de progrès technique et environnemental, ceci afin d'optimiser le suivi de chaque exploitation et de faire progresser le réseau dans sa globalité.

Le graphique ci-dessous présente le recueil des besoins du réseau pour l'année 2020. Il s'agit d'une synthèse qui illustre les grandes catégories de suivi. Chaque catégorie comporte plusieurs sous-catégories de suivi technique. Ces dernières sont présentées en annexe, sous la forme d'une liste de services proposés par l'équipe technique de REPAIR.



Les besoins sont représentés en % du nombre d'adhérents ayant exprimés ce besoin et le nombre d'exploitations correspondant. Par exemple, 63% des adhérents ont exprimés une demande pour la catégorie « Sol et conseil en fertilisation » ce qui représente 35 exploitations.



Remarques utiles à l'interprétation des graphiques :

Le conseil sur les sols et la fertilisation ainsi que l'accompagnement à la certification sont les premières attentes des agriculteurs : 63% d'entre eux (soit 35 exploitations) considèrent ces accompagnements comme prioritaires. Le conseil sur le contrôle biologique est la deuxième demande en termes d'appui purement technique.

L'accompagnement à la gestion des sols et à la fertilisation est de plus en plus demandé, ce qui est un indicateur positif car la bonne gestion de ce poste conditionne fortement la santé des plantes et favorise par conséquent la réduction du recours aux traitements.

En 2020, les adhérents ont exprimé 205 demandes, contre 222 en 2019. L'ordre de priorité des adhérents reste le même qu'en 2019 avec cependant quelques modulations.

L'accompagnement à la certification est réalisé pour tous les adhérents mais le besoin a été directement exprimé 35 fois en 2020, aussi bien par les exploitants qui ne sont pas encore certifiés que par les certifiés.

Le contrôle biologique fait partie de l'accompagnement phytosanitaire mais il fait l'objet d'une catégorie à part pour plus de lisibilité et parce qu'il s'agit d'un volet prioritaire dans l'accompagnement technique apporté par l'équipe. Il concerne essentiellement les lâchers d'auxiliaires et le conseil à l'implantation d'IAE. La catégorie « accompagnement phytosanitaire » concerne l'aide au diagnostic des maladies et ravageurs et l'aide à la décision du recours au traitement. Les deux catégories sont totalement liées et les accompagnements complémentaires. Cependant, un agriculteur peut être suffisamment autonome sur la reconnaissance des problématiques phytosanitaires tandis qu'il le sera moins sur les actions de contrôle biologique. D'où la séparation des catégories.

La catégorie « sol et conseil en fertilisation » concerne essentiellement les prélèvements de sols, l'aide à l'interprétation des analyses de sols et la réalisation de plans de fumure et dans une moindre mesure, la gestion de la fertilisation hors-sol.

3. Accès partagé à l'information technique

Le partage de l'information technique est réalisé en tenant compte des souhaits de confidentialité propres à chaque exploitation.

Les solutions techniques apportées par l'équipe sont mises à profit de l'ensemble du réseau, essentiellement par le biais des visites techniques réalisées sur le terrain, mais aussi, depuis 2016, par la mise à disposition d'un espace internet partagé regroupant des ressources bibliographiques. En 2020, suite à un changement de serveur, l'accès aux données a été interrompu mais il est en cours de réhabilitation.

4. Formation des agriculteurs

a. Centralisation des besoins et communication

Les besoins en formation du réseau, dans le cadre de l'AR, portent sur les trois thématiques phares du cahier des charges : la protection des cultures, notamment la gestion des produits phytosanitaires (Certiphyto) ; la gestion des sols et de la fertilisation ; la gestion de l'eau.

Lors des audits et des visites techniques, les besoins peuvent être identifiés plus précisément.

REPAIR diffuse à ses adhérents les offres de formation qui lui sont communiqués par les organismes de formation.

b. Interventions de l'équipe en matière de formation

Montée en compétence et auto-formation

La montée en compétence des adhérents sur la gestion technique et environnementale de leur exploitation est l'un des objectifs du réseau. L'équipe technique intervient en ce sens pour pouvoir proposer de nouvelles avancées et assurer une démarche d'amélioration continue.

Le principe de l'auto-formation au sein du réseau existe dans la relation technicien / producteur de par leur partage de compétences. Ce principe pourrait être élargi davantage entre producteurs dans certains domaines.

Prestations de formation

Depuis 2016, l'équipe technique de REPAIR intervient pour le compte d'organismes de formation.

En 2020 des interventions ont été réalisées pour le CFPPA Sud dans le domaine de la protection des cultures et de la gestion de l'enherbement au cours de deux formations : maraîchage hors-sol et maraîchage plein champ.

Depuis 2019, un partenariat avec un organisme de formation privé a été initié, afin de pouvoir proposer des formations adaptées aux salariés des exploitations agricoles. Ainsi, environ 32 employés, réparties sur 9 exploitations ont suivi une formation sur la protection des cultures.

Rencontres entre agriculteurs

En début d'année, 2 adhérents du réseau REPAIR se sont rencontrés afin d'échanger sur le sujet de l'agriculture syntropique.

Mr Yvann CALMELS, responsable d'une exploitation diversifiée en culture hors sol et de plein champ certifiée au titre de l'Agriculture Responsable, avait émis le souhait de développer un projet d'agroforesterie.

Il lui a donc été proposé de rencontrer Mr Mickael SANSONI, producteur travaillant en agriculture syntropique, initialement certifié AR et récemment Biopasifika, afin d'échanger sur le sujet.

La rencontre a été très riche en échanges et a permis à Mr CALMELS de mieux appréhender et d'acquérir des éléments techniques pour son futur projet.



Michael SANSONI montrant la qualité de son sol à Yvann CALMELS – le 10/02/2020

5. Protection des cultures

a. Surveillance et conseil phytosanitaire

La surveillance phytosanitaire est l'une des missions clés de REPAIR. Elle vise à aider les agriculteurs à anticiper les problématiques sur leurs cultures.

Dans le chapitre relatif au profil des adhérents, la retranscription des besoins en appui technique fait apparaître la surveillance phytosanitaire comme la demande la plus récurrente au sein du réseau.

L'appui apporté aux adhérents consiste à les aider à identifier les maladies, les ravageurs ainsi que les auxiliaires présents sur leurs parcelles de cultures afin de réduire l'usage des produits phytosanitaires et de les optimiser.

En cas de nécessité de recours au traitement, l'équipe technique de REPAIR recommande les usages les plus respectueux de l'homme et de l'environnement.

L'objectif de l'équipe est de faire en sorte que les adhérents deviennent de plus en plus autonomes en matière de reconnaissance des problématiques phytosanitaires et de choix des produits de traitement en cas de nécessité. Cette autonomie progressive doit permettre à l'équipe de consacrer plus de temps au développement de pratiques favorisant les équilibres écologiques afin de réduire le recours aux traitements.

Les exploitations qui réalisent des lâchers d'auxiliaires issus de la Biofabrique de la Province Sud font l'objet d'un accompagnement spécifique (bilan technique PBI en annexe).

L'activité de surveillance phytosanitaire au sein du réseau fait l'objet d'une collaboration tout au long de l'année avec le GDS-V (Groupement de Défense Sanitaire du Végétal). Elle s'est déclinée en trois types d'actions :

- Sollicitation du GDS-V par REPAIR pour la réalisation d'échantillonnages en vue de l'identification de différents pathogènes (champignons, bactéries, virus) ;
- Participation à la rédaction des Bulletins de Santé du Végétal (BSV), principalement sur la partie maraîchage ;
- Participation au comité technique du GDS-V ;
- Visite technique commune avec le Labovert du GDS-V sur le terrain.

A titre d'exemple, en 2020, une visite technique a été organisée avec le LaboVert chez l'un de nos adhérents qui présentait un problème de nématodes sur ses cultures. Cette action a été initiée afin de sensibiliser l'agriculteur sur la reconnaissance et surtout la dangerosité de ce ravageur. Lors de la visite, il y a eu un échantillonnage de plantes infectées, une extraction de nématodes des racines, puis une observation au microscope du ravageur. Cela a permis de formuler des conseils sur les actions à mettre en place. L'agriculteur a été convaincu de la problématique et formé sur sa gestion.



Explication de la méthode d'infestation des nématodes par Nicolas HUGOT du GDS-V



Recherche et mise en évidence de la présence de nématodes sur un système racinaire.



Observation des nématodes sur un système racinaire au microscope

b. Lutte intégrée

Le partenariat avec la « Biofabrique » de la Province Sud

En septembre 2020, en partenariat avec REPAIR et l'ADECAL- Technopole, la DDDT a lancé un test d'efficacité in situ d'une stratégie de protection intégrée en culture de tomate hors-sol sous serres photovoltaïques contre les aleurodes. La stratégie est basée sur l'introduction de la punaise prédatrice *Nesidiocoris tenuis* et sur l'utilisation combinée de la micro-guêpe *Encarsia formosa* et *Eretmocerus eremicus*, parasitoïdes des aleurodes. Le suivi scientifique du niveau d'infestation et de présence des insectes auxiliaires a été réalisé par l'ADECAL et la DDDT a assuré le suivi agronomique de la culture. REPAIR a réalisé le diagnostic des Infrastructures agro-écologiques (IAE) de toute l'exploitation et a proposé l'implantation de nouvelles IAE. REPAIR a assuré également le suivi phytosanitaire de la culture en complément des observations de l'ADECAL.

Cet essai s'est terminé le 25 janvier 2021. Le bilan est en cours de réalisation par l'ADECAL.

Les lâchers d'auxiliaires

Des lâchers ont été réalisés par l'équipe tout au long de l'année dont les bénéfices restent difficiles à évaluer pour plusieurs raisons :

- Une production d'auxiliaires encore limitée en quantité et en diversité ;
- Les travaux de recherche expérimentale ayant débutés cette année, il n'est pas encore possible de s'y référer.

Afin d'optimiser le temps passé sur les suivis PBI, REPAIR a pris la décision en 2018 de centrer ses efforts sur la lutte contre l'aleurode qui donne des résultats encourageants grâce au savoir-faire acquis sur le terrain depuis plusieurs années et à une production d'auxiliaires complémentaires bien maîtrisée. Les lâchers de coccinelles et d'acariens ont été confiés à l'ADECAL.

Le bilan technique relatif à la protection biologique intégrée pour l'année 2020 est disponible en annexe.

c. Les infrastructures agroécologiques (IAE)

La lutte intégrée ne se limite pas aux lâchers d'auxiliaires. Elle doit être complétée par des mesures complémentaires favorables au développement et à l'installation de la faune sur les exploitations.

Les infrastructures agroécologiques sont un levier important dans la lutte intégrée. Ce sont des milieux semi-naturels aux abords des parcelles ne recevant ni engrais ni pesticides. Les IAE sont essentielles afin de maintenir ou de rétablir les équilibres écologiques. Elles peuvent assurer un certain nombre de fonctions. Par exemple, une haie diversifiée

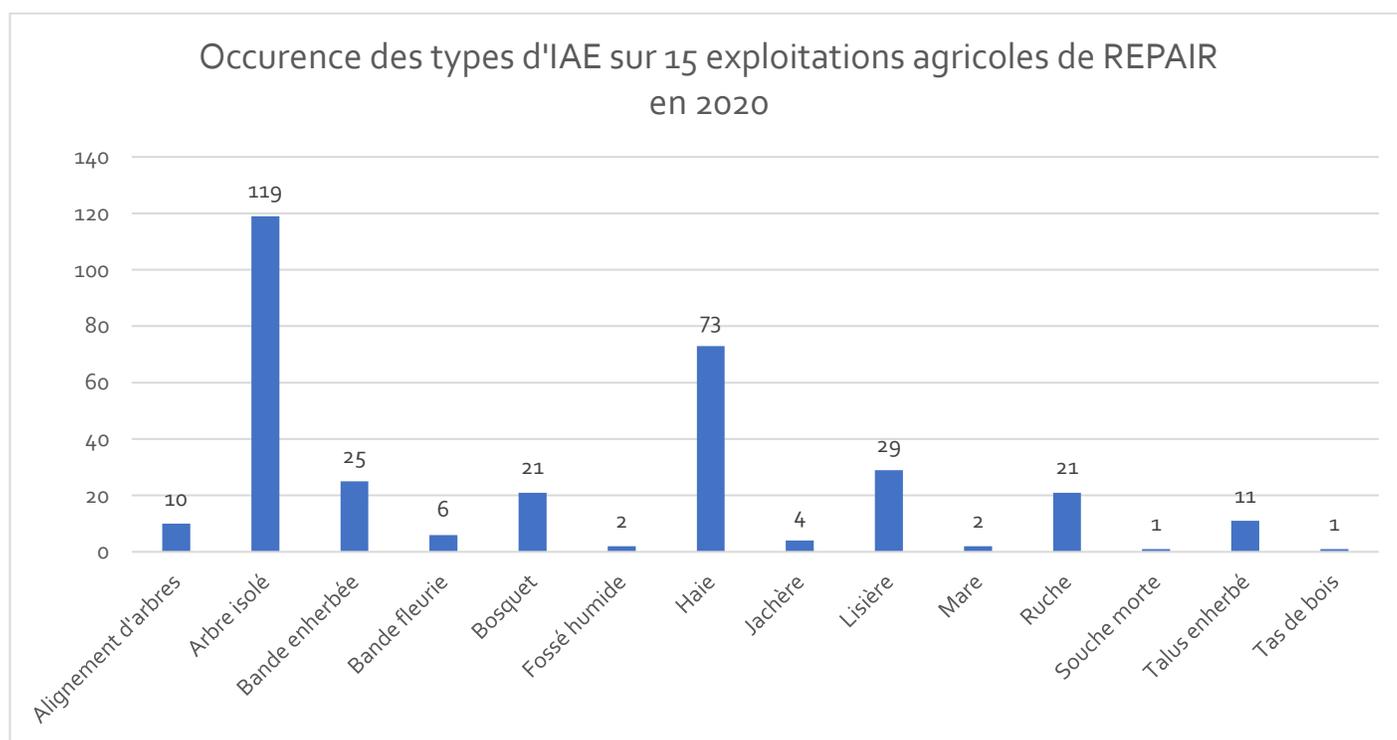
pourra servir de brise vent pour les cultures mais également abriter des espèces auxiliaires ou encore prévenir l'érosion du sol en freinant la course de l'eau.

Pour rappel, en 2018 un stage de Master II avait permis une première caractérisation des IAE sur les exploitations de l'association ainsi qu'une première version d'une typologie. En 2019, une journée d'échanges techniques entre agriculteurs et partenaires avait été organisée afin de lancer une dynamique collective autour de ces aménagements. Les retours positifs, de la part de l'agriculteur et de l'ensemble des participants, ont démontré l'intérêt collectif sur ce sujet.

Etat des lieux au sein de l'association

Au 31 décembre 2020, 15 diagnostics des IAE ont été réalisés par l'équipe technique sur les 56 exploitations adhérentes. En moyenne, la surface de la SAU consacrée aux IAE est de 13% mais cette proportion varie beaucoup d'une exploitation à une autre, le minimum étant de 0,63% et le maximum de 42%.

13 exploitations ont déjà au moins 5% de leur SAU consacrée aux IAE et seulement 2 sont en dessous de ce seuil. Ces exploitations ont reçu des préconisations d'implantation de la part de REPAIR mais n'ont pas encore été mises en œuvre.



Source : REPAIR

Conseil aux adhérents

En 2020, 3 exploitations agricoles ont sollicité REPAIR pour des conseils d'implantation d'IAE :

- L'exploitation sur laquelle avait eu lieu la journée technique en 2019 pour l'implantation de bandes fleuries diversifiées par semi direct (implantation courant 2021) ;
- Une exploitation sur laquelle le diagnostic avait été réalisé lors du stage de 2018 pour une amélioration des IAE existantes voire l'implantation de nouvelles ;
- Une nouvelle exploitation adhérente qui souhaitait planter des haies et où l'accent a été mis sur les plantes endémiques (en collaboration avec la pépinière Eriaxis). Pour des raisons économiques, l'implantation qui devait se faire début 2021 est reportée.

De plus, une proposition d'implantation de vétiver a été faite à l'initiative de REPAIR comme solution alternative à l'entretien des caniveaux au désherbant chimique.

L'importance des IAE est de plus en plus intégrée par les agriculteurs puisque de nouvelles bandes fleuries et haies arbustives sont mises en place, en voici quelques exemples :



Bande fleurie au Jardin Calédonien



*Bande fleurie autour d'une parcelle de concombre à la SCA BEST-
implantation le 6/10/2020*

*Du maïs a également été implanté dans la culture comme plante
attractive de la chrysomèle*

Vulgarisation

En 2020, REPAIR a produit une fiche informative sur les IAE. Cette dernière synthétise les rôles des différents types d'IAE sur les exploitations agricoles ainsi que quelques conseils pour l'implantation de nouveaux aménagements. Pour l'illustration, nous avons fait appel à une dessinatrice locale, Audrey De Baschoche avec qui nous avons déjà travaillé pour les panneaux sur les hôtels à insectes. Cette fiche a été reprise pour la journée internationale de la santé du végétale, organisée par la Chambre d'agriculture de Nouvelle-Calédonie à Pocquereux le 26 novembre 2020. REPAIR présentait un poster sur le thème des "infrastructures agroécologiques et la santé des végétaux" :

Les infrastructures agroécologiques (IAE) et la santé des végétaux

IAE = milieux semi-naturels situés à proximité des parcelles cultivées et gérés de manière écologique

Novembre 2020

Les IAE sont un des piliers de la lutte biologique, outre le fait qu'elles hébergent et nourrissent de nombreux auxiliaires, elles participent à la bonne santé des cultures en leur offrant un environnement favorable : brise-vent, fourniture de matière organique, barrière physique à la propagation des maladies, des ravageurs et à la course de l'eau, interception des particules de sol et des nutriments facilement assimilables...

- 1** Les bandes fleuries offrent un refuge et de la nourriture pour les auxiliaires de culture.
- 2** Les haies de forêt sont des milieux très riches en biodiversité. Pour favoriser une zone de transition douce, laissez une bande enherbée à la lisière qui sera fauchée par zones.
- 3** Les arbres solitaires hébergent de nombreux auxiliaires et sont notamment un point d'observation pour les oiseaux et les rapaces. Ils peuvent aussi fournir une production secondaire (fruitier, Nuisibles comestibles, etc.).
- 4** Les haies composées (plusieurs espèces et différentes strates) protègent les cultures des vents violents, freinent la course de l'eau, améliorent la rétention et la disponibilité de l'eau et des nutriments, stimulent l'activité de la faune du sol et offrent également un refuge et de la nourriture pour les auxiliaires (insectes).
- 5** Les points d'eau sont essentiels pour les auxiliaires. Ils hébergent une faune très diversifiée. Il est important de laisser la végétation spontanée autour de ces IAE.
- 6** Les abris à auxiliaires. Des abris à chauve-souris qui sont très friands d'insectes ou encore des petits fagots de tiges creuses offrent un abri pour les guêpes solitaires qui y déposeront leurs larves qu'elles nourrissent de chenilles.

Fiche informative IAE réalisée par l'équipe de REPAIR

Les bandes fleuries

Concernant les bandes fleuries en particulier, une demande des agriculteurs est de pouvoir les mettre en place par semis au champ. Des mélanges de semences « bandes fleuries pour auxiliaires » existent chez plusieurs semenciers mais contiennent des espèces interdites à l'importation en Nouvelle-Calédonie. Ils n'ont donc pas pu être commandés par les agriculteurs. Une sélection d'espèces répondant aux critères « intérêts vis-à-vis des auxiliaires » et « disponibilité immédiate sur le territoire » a été proposée aux producteurs. Pour faciliter la diffusion de ces informations un livret « Les espèces conseillées en bandes fleuries » a été réalisé avec des photos et une description des différentes plantes pouvant être utilisée (voir illustration photo). Ce livret est disponible à la demande auprès de l'équipe de REPAIR.



Hôtels à insectes

Le partenariat mis en place en 2017 avec l'association L'Accueil (insertion pour les personnes SDF) est toujours d'actualité : des commandes d'hôtels peuvent être passées auprès de cette association. Par ailleurs, REPAIR tient toujours à disposition de ses adhérents son panneau pédagogique « Insectopia ».

L'une de nos adhérentes a pris l'initiative d'installer plusieurs petits hôtels à insectes proche de ses tunnels de culture hors-sol. Il aura fallu un peu de temps pour qu'ils attirent les premiers locataires et quelques mois plus tard, c'est chose faite.



Hôtel à insectes colonisé par des guêpes solitaires qui chasse les chenilles pour nourrir leurs larves.

Suites du travail sur les IAE

Début 2021, une journée de travail sur la typologie des IAE va être organisée avec les différents partenaires avec qui nous travaillons depuis le début sur ce sujet : DDDT, DDE-E, CANC, Adecap, IAC, Arbofruits, Agence Rurale. Nous avons également souhaité inviter d'autres associations et institut pouvant nous apporter une expertise sur le sujet : botanistes et entomologiste de l'IRD et la Société Calédonienne d'Ornithologie.

Cette journée nous permettra d'affiner la typologie proposée à la suite du stage de 2018 avec l'ensemble des partenaires pour qu'elle puisse être utilisée sur toutes les exploitations agricoles de Nouvelle-Calédonie et pas seulement les adhérents de REPAIR.

6. Gestion des sols et de la fertilisation

En matière de fertilisation, l'équipe technique intervient auprès de ses adhérents en leur proposant :

- de rédiger des programmes d'analyses de sol,
- de réaliser des prélèvements d'échantillons de sol pour analyse,

- de réaliser des interprétations détaillées des résultats d'analyses de sol accompagnées de mini-fiches techniques sur le fonctionnement du sol et des éléments minéraux,
- de réaliser des plans de fumure en tenant compte des analyses de sol.

L'ensemble de ces points constitue une obligation pour répondre au cahier des charges de l'« agriculture responsable ». Chaque adhérent peut travailler de manière autonome ou solliciter l'aide de l'équipe.

a. Pilotage de la fertilisation en plein champ

Afin d'ajuster les apports de fertilisation au plus près des besoins, l'équipe technique accompagne les adhérents dans la réalisation de prélèvements de sol dans le but d'obtenir des analyses physico-chimiques et/ou biologiques des échantillons recueillis. Les analyses doivent être renouvelées au minimum tous les trois ans pour chaque « îlot cultural » (parcelles ou groupe de parcelles homogènes).

En 2020, des prélèvements de sols ont été réalisés sur 13 exploitations (22 en 2019). C'est autant d'interprétations d'analyses de sol et de plans de fertilisation qui ont pu être rédigés pour les producteurs.

Fin 2020, l'équipe s'est dotée de 2 nouveaux outils permettant de piloter la fertilisation plus précisément. Le photomètre PF3 de Macherey-Nagel qui permet d'analyser les nitrates, l'ammonium, le potassium et les phosphates dans la solution de sol ainsi que le ionomètre LaquaTwin Ca^{2+} qui mesure la concentration en ion calcium dans la solution de sol. Cette dernière étant obtenue après 1 heure d'agitation (sol+eau distillée) puis filtrée, les analyses ne peuvent se faire sur le terrain, mais les résultats peuvent être obtenus dans la journée.

Ces outils peuvent également être utilisés pour analyser l'eau d'irrigation, de drainage ou encore le jus de feuille.



Photomètre PF₃ et inomètre Laquatwin. Analyses de jus de feuilles et de terre au bureau de REPAIR.

b. Transition vers des solutions de fertilisation organique

Démarche globale

Dans l'objectif de diminuer l'usage d'engrais chimiques et de favoriser le développement de la vie des sols, l'équipe encourage les producteurs à utiliser des engrais et amendements organiques.

Lors de la rédaction de plans de fumure, les adhérents sont incités à utiliser des matières organiques locales, telles que le compost de déchets verts, les co-composts ou les fientes de volailles. Dans de tels cas, les équilibres proposés dans les plans de fumures tiennent compte des valeurs fertilisantes et du pH de ces produits.

Les plantes de couverture – Engrais verts

En 2020, suite à son AG, REPAIR a organisé une animation technique sur les couverts végétaux en partenariat avec le CREA de l'ADECAL. Cette animation a permis de faire connaître la pratique du couvert végétal et de lever certaines

interrogations concernant sa mise en œuvre en maraîchage et en grandes cultures. Plusieurs agriculteurs ont été confortés dans leur projet de tester cette pratique sur leurs exploitations. L'équipe de REPAIR se charge de faire le lien avec l'ADECAL pour encourager ces initiatives. Un article détaillé a été publié sur le site REPAIR.nc. (<https://REPAIR.nc/journee-dechanges-technique-les-couverts-vegetaux/>).



Animation technique sur les couverts végétaux sur les parcelles du CREA à la Ouenghi, suite à l'AG

Le cluster VALORGA sur les matières organiques

Créé en 2018, le cluster VALORGA a pour objet de développer un réseau d'acteurs performants pour promouvoir la valorisation des matières organiques en Nouvelle-Calédonie par des filières et procédés de traitements de qualités et respectueux de l'environnement.

En tant que membre fondateur du cluster, REPAIR représente les intérêts des adhérents qui peuvent être des producteurs de matières organiques et/ou des utilisateurs. En 2019, REPAIR a participé à l'élaboration du cahier des charges relatif au signe de qualité « Compost Certifié authentique » qui est en cours d'homologation. En 2020, le cluster s'est agrandi avec de nombreux nouveaux membres essentiellement des producteurs de matières organiques. En juillet, REPAIR a participé aux ateliers de la Province Sud sur la valorisation des déchets organiques d'origine animale. En novembre, REPAIR a également participé à la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets) ce qui a permis de rencontrer de nouveaux acteurs. Grâce au cluster, REPAIR se tient informé des évolutions de la filière et des potentiels gisements de matières organiques disponibles sur le territoire afin de répondre à une demande croissante de ses adhérents en engrais organiques et locaux.

La valorisation des biodéchets par compostage

Un projet de co-compostage de biodéchets végétaux et de produits issus de la pêche a été réalisé en 2019 sur l'exploitation de Mr Pascal Vernier. L'objectif était de valoriser les déchets de poissons grâce à un protocole de co-compostage avec des déchets verts broyés afin d'obtenir un amendement organique intéressant pour les agriculteurs du point de vue économique et agronomique. Fort de cette expérience, et au vu des résultats positifs en termes de facilité de compostage, d'absence de nuisance et d'hygiénisation, REPAIR poursuit la recherche de valorisation des déchets de poissons par compostage. Pour plus de détails sur les résultats du projet, voir le bilan du projet en annexe.

Dans l'optique d'une fertilisation 100% organique et à plus long terme d'une transition en agriculture biologique, un adhérent a fait appel à l'équipe technique pour dimensionner un projet de co-compostage de déchets verts et de fientes de poules. Ces déchets sont déjà utilisés sur l'exploitation agricole mais pour optimiser leur utilisation et respecter la NOAB, l'agriculteur souhaite mettre en place une plateforme de compostage. Ce projet sera mis en place courant 2021 et REPAIR en assurera le suivi.

c. Pilotage de la fertilisation en production hors-sol

En culture hors-sol, l'accompagnement de REPAIR en matière de fertilisation consiste à inciter les producteurs à mesurer les valeurs de pH et de conductivité des solutions apportées, ainsi qu'à mesurer les taux de drainage sur leurs exploitations, ceci dans le but de caler les apports en eau et fertilisants au plus près des besoins de la plante.

En 2020, une productrice qui souhaitait utiliser l'eau de son forage pour la production hors-sol, a fait appel à nous pour l'aider à équilibrer sa solution fertilisante. En effet, l'eau de son forage contenant beaucoup de calcium et de magnésium, il n'était pas possible d'utiliser les engrais complets. Grâce à un outil permettant de calculer les quantités d'engrais binaires nécessaires, créé par Vaimoana FOGLIANI lorsqu'il était technicien agricole à la Province Sud, une solution a été proposée à l'agricultrice. Cette solution fertilisante va être testée courant 2021, lorsque le raccordement

du réseau d'irrigation au forage aura été fait. REPAIR assurera alors un suivi hebdomadaire des cultures. Les observations et résultats obtenus seront bien sûr mutualisés.

7. Gestion de l'eau

a. Réseau de stations météorologiques connectées

Afin d'optimiser l'utilisation de l'eau d'irrigation sur les exploitations agricoles, l'équipe de REPAIR et ses adhérents ont fait le choix en 2017 de mettre en place un réseau de stations météorologiques connectées sur les exploitations du réseau. Le réseau REPAIR dispose à ce jour de 14 stations connectées. Les données sont transmises sur une plateforme internet, Speconnect, et mises à disposition des adhérents et partenaires de REPAIR. Elles sont analysées et traitées sous forme d'illustrations graphiques (figures 1 à 4). Ainsi, chaque agriculteur peut consulter les données de la station la plus proche de son exploitation.

Figure 1 : exemple d'illustration graphique des données recueillies

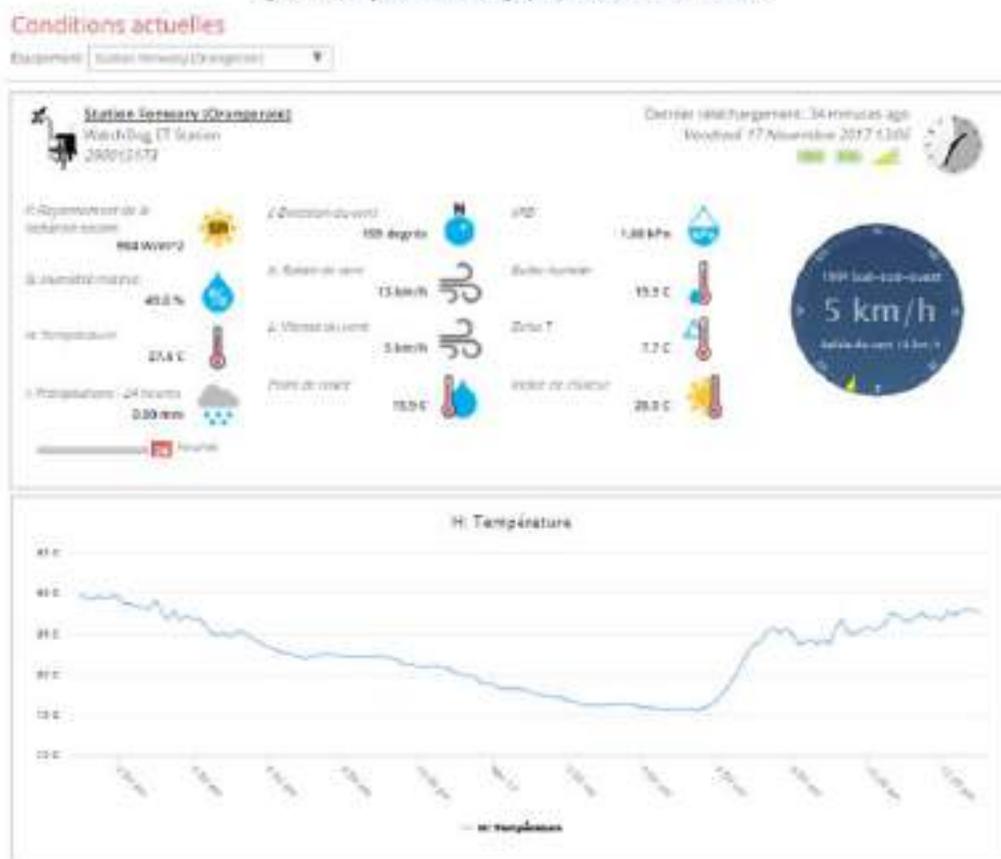
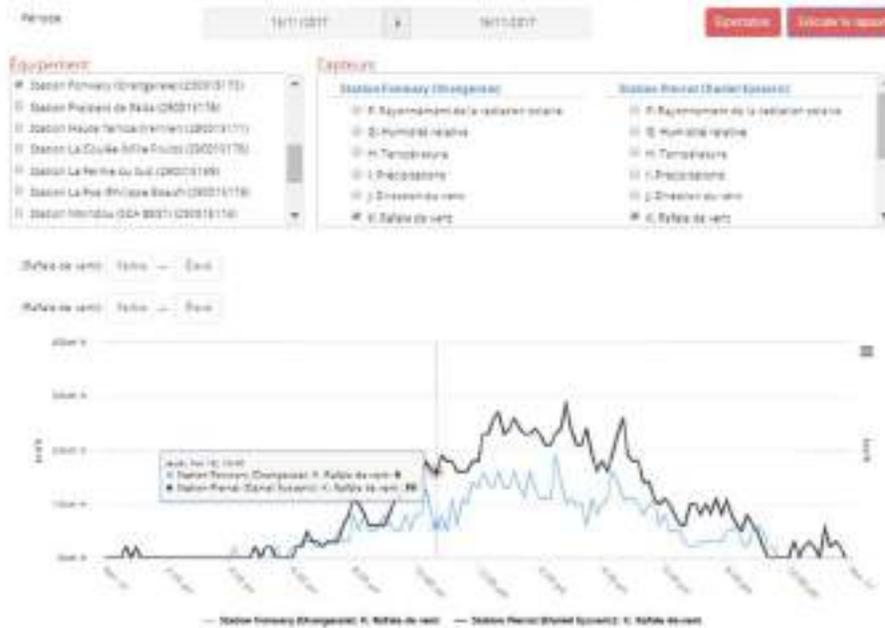
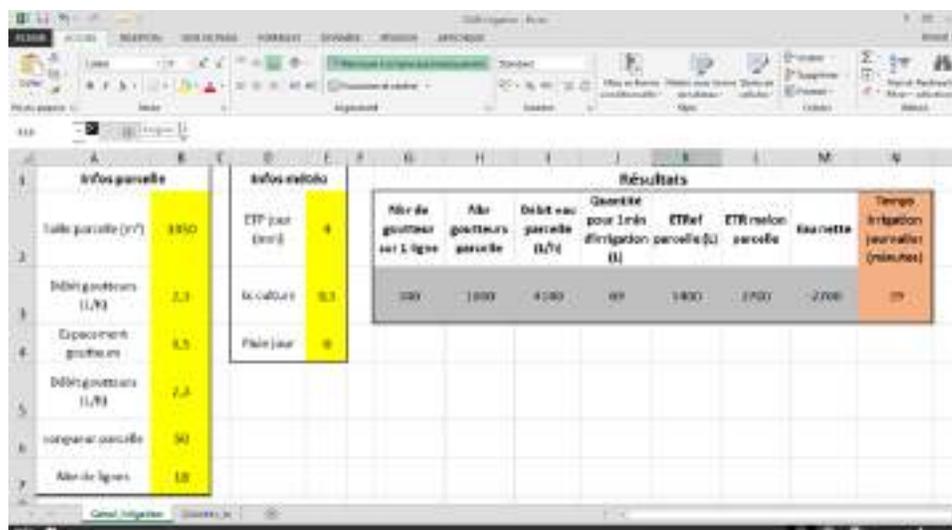


Figure 2 : Exemple d'illustration graphique d'un rapport multi-stations.



En 2019, un outil d'aide à la décision pour les irrigations (voir exemple ci-dessous) a été fourni aux adhérents en exprimant le souhait. Cela permet aux agriculteurs de réaliser un bilan hydrique à partir des données d'ETP des stations météo.



Par la suite, en collaboration avec les acteurs de la recherche, les données des stations pourront servir à la construction de modèles climatiques pouvant déboucher sur des alertes sanitaires à destination des agriculteurs.

Depuis leur acquisition, la maintenance des stations a été réalisée par l'équipe. En 2020, avec le vieillissement du matériel, les besoins en maintenance se sont accentués et requièrent désormais davantage de temps, de compétences et du matériel électroniques spécifiques. REPAIR a donc fait appel à un prestataire extérieur, la société TechCal. Une commande de matériel neuf afin de réparer les stations défectueuses a été réalisée en fin d'année 2020. Le matériel sera installé début 2021. Afin de pouvoir assurer la charge que représente les opérations de maintenance, une contribution des adhérents est envisagée à compter de 2021.

b. Ferme pilote innovante sur la gestion de la ressource en eau

Ce projet, mis en œuvre à partir de fin novembre 2018 sur l'exploitation de M. Christophe Richard à Boulouparis vise à servir de lieu d'échange sur la bonne gestion technique et environnementale de la ressource en eau et ce afin de favoriser le progrès sur les exploitations.

Le projet consiste à développer l'automatisation et le contrôle de la ressource en eau, en passant par l'amélioration du système de prélèvement, la mise en place d'un système de recueil et de traitement numérique des données et la mesure des améliorations apportées par le projet.

Des travaux de mise en place d'une tranchée drainante ont été réalisés par la DDR afin de sécuriser le système de pompage et les nouvelles installations sont en cours. En 2019, des compteurs connectés ont été installés et la plateforme de recueil et de traitement des données IOT est en cours de développement (voir ci-dessous).

En 2020, la société IOT de CIPAC a développé la plateforme internet permettant de visualiser les données des compteurs d'eau et d'électricité.

En novembre, une journée technique a été organisée sur l'exploitation de M. Christophe Richard et sur celle de M. Jean-Michel Delathière afin de présenter les solutions connectées permettant de faciliter et d'améliorer la gestion des irrigations. Suite à cette journée, le projet se poursuit avec l'installation de sonde d'humidité permettant de gérer finement les besoins en eau des cultures.



Journée technique de présentation du projet Gestion de l'eau. Exploitation de M. Christophe Richard, la Ouaménié Boulouparis. Novembre 2020.

Une seconde animation technique aura lieu début 2021 sur l'exploitation de la pépinière de la Tamoia afin de présenter le système Aqualone dans l'objectif de faire connaître aux agriculteurs différentes solutions techniques.

Le bilan actualisé du projet est disponible sur demande.

8. Gestion des déchets

En 2017, REPAIR s'était rapproché de l'ADEME et de la Province Sud dans l'objectif qu'une étude soit menée sur le gisement de déchets agricoles.

En effet, dans le cadre de son accompagnement à la qualité environnementale sur les exploitations, l'équipe technique avait besoin de prioriser ses actions de soutien à la gestion des déchets en identifiant les principales problématiques et les pistes de solutions les plus pertinentes à mettre en œuvre.

Ce projet avait été reçu très favorablement mais les délais et les budgets disponibles n'avaient pas permis de le mettre en place en 2017. La Direction de l'Environnement de la Province Sud a néanmoins pris les dispositions nécessaires pour permettre le soutien de cette action en 2018.

L'ensemble de la profession agricole étant concerné, l'étude devait être conduite plus largement que dans le cadre du réseau REPAIR. La CANC a accepté de piloter le projet.

L'étude sur le gisement de déchets agricoles non organiques a pu avoir lieu à partir de la fin de l'année 2018 et s'est poursuivie sur le début de l'année 2019. Deux bureaux d'études ont associé leurs compétences sur l'opération (Calédonie Bureau d'Etudes et Institut de la qualité).

L'étude a abouti à la définition de préconisations pour l'amélioration de la gestion des déchets sur les exploitations agricoles et aux types d'acteurs à mobiliser pour y parvenir.

Les résultats de l'étude sont disponibles sur demande auprès de REPAIR ou de la Chambre d'agriculture.

a. Gestion des eaux de drainage en hors-sol

Traiter ou revaloriser les eaux de drainage en système hors-sol est une exigence du cahier des charges agriculture responsable mais avant tout une obligation réglementaire. Lors des visites chez des producteurs hors-sol souhaitant adhérer à REPAIR, la majorité des installations ne sont pas équipées d'installation de traitement ou de revalorisation des eaux de drainage. Les agriculteurs ne peuvent donc pas adhérer à REPAIR car c'est un point des conditions d'adhésions, ils sont alors redirigés vers les services d'appui technique provinciaux après avoir échangé sur les solutions qui peuvent être mises en place. Face à ce constat REPAIR est en train de produire une documentation faisant état des différentes techniques pouvant être mises en place. Il existe différentes solutions plus ou moins coûteuses à mettre en place selon la quantité de drainage qui est produite sur l'exploitation. Ce document permettra de mieux communiquer ces techniques aux agriculteurs hors-sol.

b. Gestion des déchets verts

Sur certaines exploitations agricoles, les quantités de déchets verts peuvent être importante. Grâce au test fait en 2019, nous savons que le co-compostage de déchets de poissons et déchets verts donne de bons résultats en termes d'unités fertilisantes et de potentielles nuisances olfactives. Nous continuons d'encourager les exploitants ayant facilement accès à matière, à mettre en place de petites unités de compostage sur leurs exploitations afin de réduire leurs déchets (dépôt à la déchetterie payant) et améliorer leurs sols.

9. Appui à l'agriculture en tribu – Poindimié

Au cours de l'année 2020, REPAIR a été sollicité par une association nommée NKAT, située à Poindimié. Cette association, dédiée au développement économique et social de la commune, vise notamment à augmenter ses capacités de production agricole. En effet, l'un des objectifs de cette association est de pouvoir approvisionner la population de Poindimié en fruits et légumes frais. La plupart des producteurs disposent de parcelles de tailles relativement réduite et souhaitent optimiser leurs espaces cultivables en utilisant des techniques de production agroécologiques.

Deux visites ont été réalisées en 2020. Un tour de parcelles a été réalisé pour s'imprégner du contexte et évaluer le type de soutien à apporter.

La MFR de Poindimié a été associée à ces rencontres. Des projets pourraient être menés en collaboration entre les trois structures.

Le partenariat reste à construire à ce jour. Une convention de partenariat est envisagée pour cadrer les échanges et rechercher des financements permettant d'atteindre les objectifs fixés conjointement.



L'équipe de REPAIR et les membres de l'association NKAT

10. Missions techniques hors Nouvelle-Calédonie

A la demande d'agriculteurs, REPAIR intervient en PF depuis 2016. L'association suit aujourd'hui 3 exploitations agricoles. Chaque année, les frais relatifs aux missions réalisés sont couverts par les cotisations des exploitations polynésiennes ou autres financements spécifiquement dédiés.

En raison du contexte sanitaire mondial (COVID-19), aucune visite n'a pu être réalisée en 2020.

En revanche des échanges par mail et par téléphone ont eu lieu ponctuellement afin d'apporter du conseil technique.

Les certifications

1. Préambule relatif à la complémentarité des missions d'appui technique et de certifications

Le cahier des charges de l'agriculture responsable (AR) couvre l'ensemble des activités d'une exploitation agricole et vise à donner un cadre et des outils permettant de conduire au mieux ces activités pour préserver l'environnement.

L'essentiel du cahier des charges repose sur des obligations en matière de traçabilité, permettant à l'organisme de contrôle de vérifier que les pratiques réalisées sont respectueuses des ressources naturelles et des travailleurs.

Cette traçabilité se formalise non seulement par un enregistrement des interventions faites sur les parcelles, mais aussi par la présence d'un certain nombre de documents étayant les choix techniques de l'agriculteur.

Par exemple : les analyses de sols (planification et résultats), les plans de fumure qui découlent de ces analyses et des rotations culturales, les éléments relatifs à la ressource en eau (seuils de prélèvements autorisés, données météorologiques, observations des sols, etc..), les observations phytosanitaires et l'identification des maladies et ravageurs.

Ces choix techniques sont accompagnés au quotidien par l'équipe selon les besoins de chaque exploitation, afin d'en améliorer la performance environnementale. **L'accompagnement technique est ainsi un maillon essentiel pour faire progresser les certifications** puisqu'il apporte aux agriculteurs des éléments de réflexion et d'analyse, des connaissances et des outils pour pouvoir répondre au cahier des charges mais aussi **pour s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue.**

REPAIR est à la fois un ODG et de manière plus globale, une organisation professionnelle agissant en faveur du progrès technique et environnemental du secteur agricole (cette mission lui a valu sa reconnaissance en tant qu'OPA par le gouvernement dès 2016).

L'objectif général de REPAIR, depuis sa création, est de « **développer et valoriser la qualité environnementale des productions agricoles** ». L'appui technique permet le développement de cette qualité environnementale tandis que les certifications permettent de la mettre en valeur sur le marché. En adhérant à l'association, l'agriculteur s'engage à faire certifier son exploitation dans un délai maximal de deux ans. Dans l'optique d'accompagner le progrès environnemental aussi loin que l'agriculteur le souhaite, REPAIR prévoit dans ses règles de fonctionnement interne,

depuis 2016, que celui-ci puisse également être accompagné techniquement par REPAIR si son choix de certification se porte sur l'agriculture biologique.

En pratique, l'équipe intervient en appui technique chez tous ses adhérents, quel que soit le label choisi, mais ses interventions en matière de préparation aux audits, de promotion et de défense du SIOO³ concernent uniquement l'« agriculture responsable », comme le prévoit sa mission d'ODG.

Ce mode de fonctionnement interne, acté par le CA en septembre 2016, permet de créer des passerelles entre les différentes démarches et les structures qui les accompagnent. Il permet aussi à l'agriculteur de bénéficier d'une continuité dans son accompagnement technique quel que soit le type de certification environnementale souhaité.

2. Activité réalisée

Trois types d'interventions sont réalisés :

- Les préparations aux audits initiaux : 8 en 2020 dont 6 ont pu être auditées et 2 dont l'audit a dû être reporté en 2021 faute de disponibilité de l'auditeur en fin d'année. Voir liste des audits ci-dessous.

Opérateur	Date d'audit	Type d'audit
SCA MYSC (Yvan Calmele)	24/02/2020	INITIAL
FORET DE MOU (Frédéric Chatelain)	25/02/2020	INITIAL
Sandrine Dussirey	26/02/2020	INITIAL
SCA Pic du Karigoa (Thibaut de Clercq)	26/02/2020	INITIAL
Kathleen Richard	27/02/2020	INITIAL

³ Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine en Nouvelle-Calédonie.

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RESEAU REPAIR – Année 2020

Opérateur	Date d'audit	Type d'audit
OUENGI CULTURE (Antoine SIMONI)	17/11/20	INITIAL

- Les préparations aux audits de suivi intermédiaires (N+ 18 mois ou N+36) : 11 en 2020 ;

VERGER PEBELLIER - M. PEBELLIER	Intermédiaire
SCA-MC - C. OLLIVIER	Intermédiaire
LE JARDIN CALEDONIEN - J-L BOSSARD	Intermédiaire
ILE AUX FRUITS - J-L BOSSARD	Intermédiaire
LA BROMELIADE - S SOURY-LAVERGNE	Intermédiaire
LYCEE AGRICOLE - S BLOMME	Intermédiaire
LE JARDIN MPA - P-A BOSSY	Intermédiaire
CUGOLA Méryl	Intermédiaire
MOURINET Myldrène et Roger	Intermédiaire
SCA TERRAMICA - J VENTRA	Intermédiaire
LE PAYSAN BOURAILLAIS - M COLOMINA	Intermédiaire

- Les préparations d'audits de renouvellement de la certification (N+3 ans ou N+6) : 2 en 2020.

AGRI PRO (Arnaud SALES)	25/11/2020	RENOUVELLEMENT
Fabrice OLLIVIER	25/11/2020	RENOUVELLEMENT

Ces interventions prennent la forme d'audits blancs, complets ou partiels et sont accompagnés de conseils d'ordre techniques et organisationnels permettant d'aider les exploitations à se mettre en conformité au regard du cahier des charges de l'« agriculture responsable ».

NB : Les audits de certification (initiaux, suivi et renouvellement) sont tout ou partie pris en charge par l'Agence rurale pour le compte des agriculteurs. Bien que cette intervention de l'Agence rurale ne constitue pas une subvention à l'association REPAIR, elle est intégrée à la convention unique de partenariat financier.

3. Résultats obtenus

a. Certifications AR

Au cours de l'année, 6 exploitations ont été nouvellement certifiées, toutes en Province Sud.

LISTE DES EXPLOITATIONS NOUVELLEMENT CERTIFIEES (audits initiaux)

EXPLOITATION	Nom de l'exploitant	Date de certification	Commune
SCA MYSC	Yvann CALMELS	04/04/2020	Païta
FORÊT DE MOU	Frédéric CHATELAIN	04/04/2020	Païta
DUSSIREY Sandrine	Sandrine DUSSIREY	04/04/2020	Païta
SCA Le pic de Karigoa	Thibault DE CLERCO	04/04/2020	Païta
RICHARD Kathleen	Kathleen RICHARD	04/04/2020	Boulouparis
OUENGLI CULTURES	Antoine SIMONI	09/12/2020	Boulouparis

LISTE DES RENOUVELLEMENTS DE CERTIFICATIONS

2 exploitations ont renouvelé leur certification AR, l'une au terme de leur 3^e année de certification initiale, l'autre au terme de leur 6^e année de certification. Pour cette dernière, il s'agit donc du second audit de renouvellement.

Premier audit de renouvellement (N+3)

EXPLOITATION	Nom de l'exploitant	Date de certification	Commune
AGRIPRO	Demay/Sales	04/04/2020	La Foa

Second audit de renouvellement (N+6)

EXPLOITATION	Nom de l'exploitant	Date de certification	Commune
OLLIVIER Fabrice	Fabrice OLLIVIER	09/12/2020	La Foa

En plus des audits initiaux et de renouvellement, 11 audits de suivi intermédiaires (18 mois après l'audit initial ou de renouvellement) ont pu être réalisés. Ils ont tous fait l'objet d'un bilan favorable (voir tableau ci-après).

LISTE DES AUDITS INTERMEDIAIRES (N+18 mois)

EXPLOITATION	Nom de l'exploitant	Commune
VERGER PEBELLIER	Michel PEBELLIER	Farino
SCA-MC	Camille OLLIVIER	La Foa
LE JARDIN CALEDONIEN	Jean-Louis BOSSARD	Dumbéa
L'ILE AUX FRUITS	Jean-Louis BOSSARD	Dumbéa
LA BROMELIADE	Stéphane SOURY-LAVERGNE	Pouembout
LYCEE AGRICOLE MICHEL ROCARD	Steven BLOMME	Pouembout
LE JARDIN DE MPA	Paul-Alexandre BOSSY	Pouembout
CUGOLA Méryl	Méryl CUGOLA	La Foa
MOURINET Myldrène et Roger	Myldrène et Roger MOURINET	Mont-Dore
SCA TERRAMICA	Jérôme VENTRA	Dumbéa
LE PAYSAN BOURAILLAIS	Michel COLOMINA	Bourail

b. Arrêt de certification AR

Une exploitation certifiée est sortie du réseau en cours d'année. Elle a par conséquent perdu sa certification. Face à un défaut de règlement de cotisation depuis deux ans, le conseil d'administration avait pris la décision de l'exclure. Le gérant a anticipé cette décision et a quitté le réseau de son propre chef. Sa cotisation reste due.

c. Orientation vers l'agriculture biologique

Trois exploitations certifiées AR cumulaient les deux certifications AR et Biopasifika. Parmi ces trois exploitations, deux d'entre elles ont conservé la double certification en 2020 et la troisième a mis fin à sa certification AR pour ne conserver que le label Biopasifika.

d. Evolution des quantités de productions certifiées

En 2016, on constatait une diminution des volumes certifiés en raison des conditions climatiques mais également du retrait de deux exploitations de taille significatives. En parallèle, on constatait également une plus grande visibilité du signe de qualité grâce à une plus grande rigueur dans l'identification des produits, tant par les producteurs que sur les lieux de distribution.

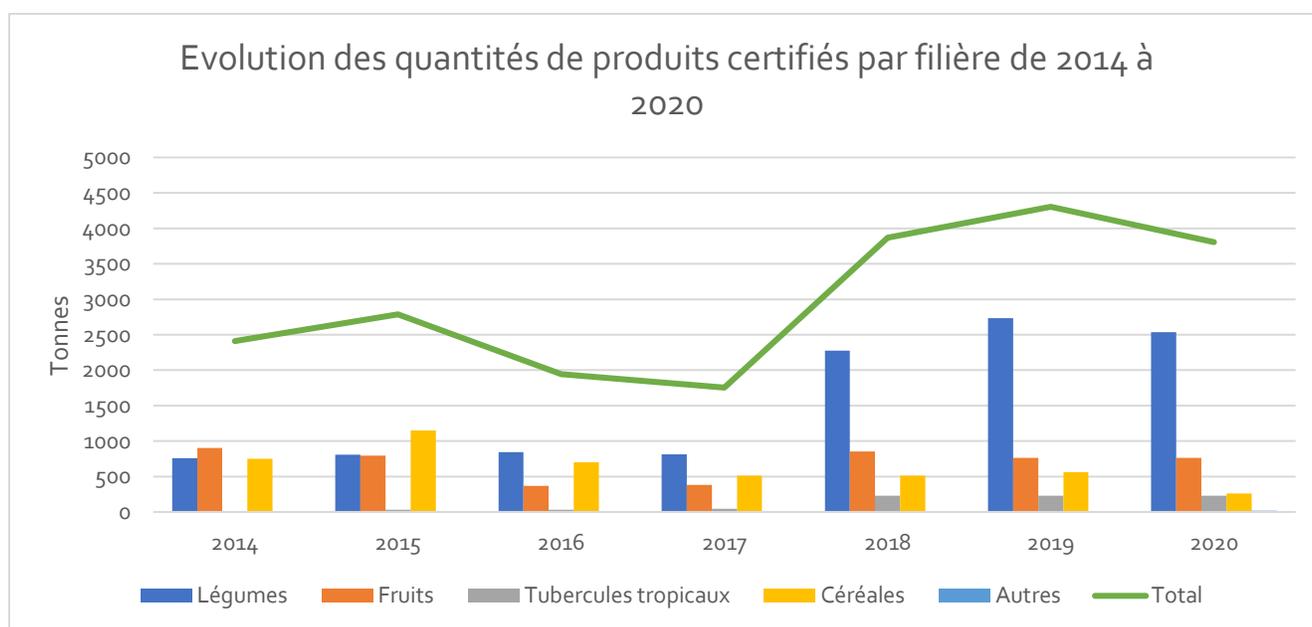
En 2017, en raison de conditions climatiques très difficiles, cette tendance à la diminution des volumes certifiés s'est poursuivie en dépit d'un nombre d'exploitations plus important.

L'année 2018 a vu la tendance se renverser : avec 12 nouvelles exploitations certifiées, les volumes de produits certifiés mis en marché ont considérablement augmenté, atteignant 3869 tonnes annuelles au lieu de 1850 t. l'an passé.

En 2019 comme en 2020, les produits maraîchers continuent de représenter la plus grande part des productions et ont significativement progressé.

En 2020, on peut constater une diminution de la production en raison du départ d'une exploitation certifiée de taille importante, productrice de légumes et de céréales. La production certifiée 2020 s'élève à 3801 tonnes auxquelles s'ajoutent 400 000 plants horticoles certifiés.

Cependant cette diminution est probablement moins conséquente en réalité car les chiffres de production des nouvelles exploitations certifiées n'ont pas encore pu être recueillis.



Source : REPAIR

e. Bilan global du réseau

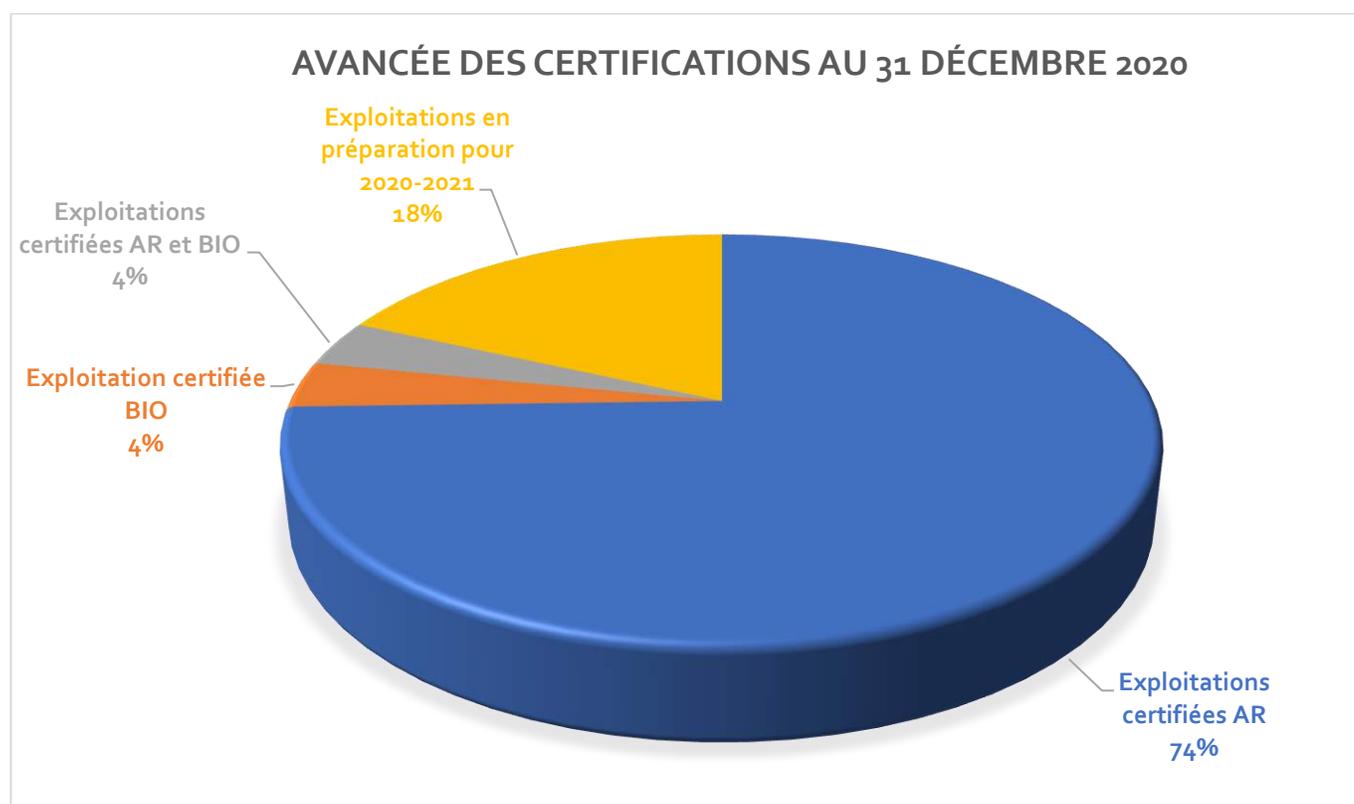
Au 31 décembre 2020, sur 56 exploitations adhérentes en NC, le réseau REPAIR compte 45 exploitations certifiées au total dont :

- 41 exploitations certifiées AR
- 2 exploitations certifiées AR, puis ayant obtenu le label Biopasifika et ayant conservé les deux certifications en 2020 ;
- 2 exploitations certifiées Biopasifika

80% des exploitations de REPAIR sont donc aujourd'hui certifiées, soit au titre de l'Agriculture Responsable, soit au titre de l'Agriculture Biologique.

La production certifiée AR représente à ce jour 3801 tonnes de fruits, légumes et céréales ainsi que 400 000 plants horticoles.

10 exploitations sont cours de certification à ce jour.



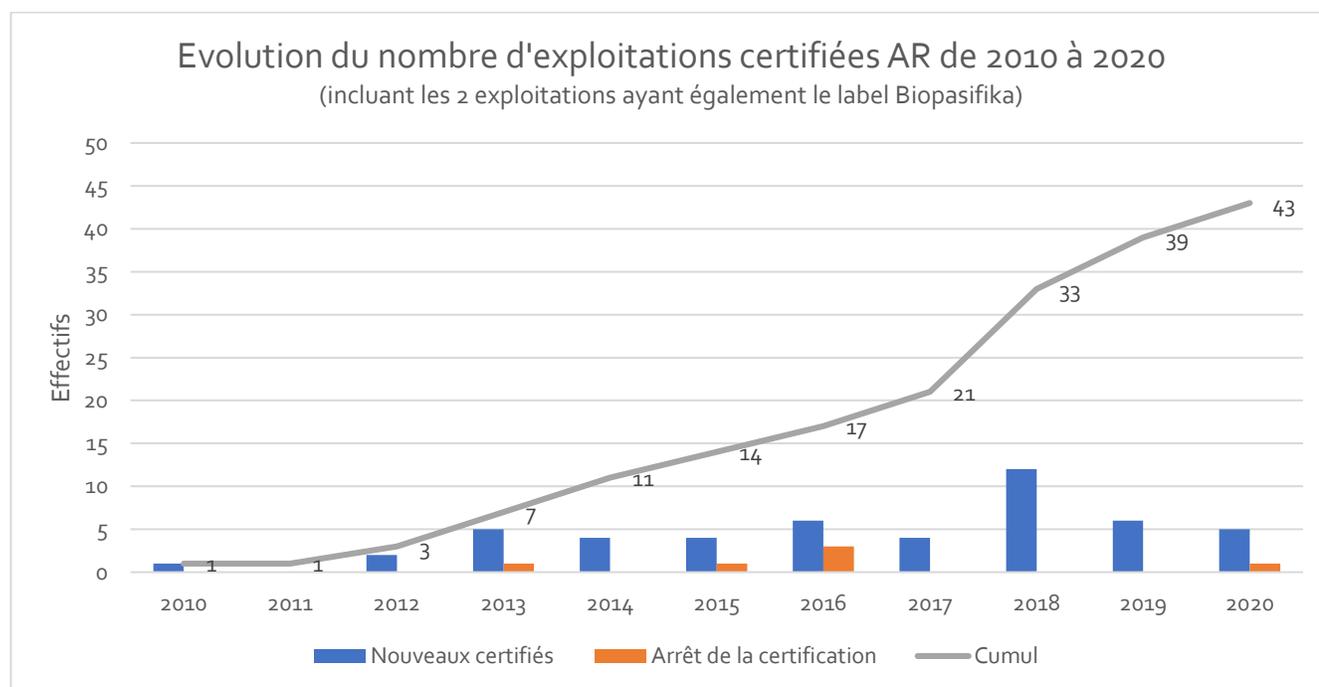
Source : REPAIR

4. Historique et perspectives d'évolution des certifications

a. Evolution des effectifs

Il faut noter que le nombre d'adhérents a fortement augmenté au cours de l'année 2019 (14 entrées, 5 départs, soit 9 adhérents supplémentaires), par conséquent, bien que la proportion d'exploitations certifiées reste stable (63%) la production en fin d'année et son potentiel à venir se sont significativement accrus.

Le graphique ci-dessous présente l'évolution du nombre d'exploitations certifiées AR depuis les premières certifications jusqu'à ce jour (hors Polynésie Française : 1 exploitation).



Source : REPAIR

Le nombre d'exploitations certifiées a progressé de manière relativement homogène à compter de 2012.

Entre 2014 et 2017, l'effectif de certifiés a doublé.

Entre 2017 et 2018, en seulement une année, l'effectif a fait un bond de 55% avec 12 exploitations certifiées supplémentaires. C'est l'augmentation la plus forte depuis 2010.

Entre 2018 et 2020, on enregistre une croissance de 30% supplémentaires et un grand nombre d'audits intermédiaires et de renouvellement qui ont généré une forte activité au sein de l'équipe.

Selon les échéances prévisionnelles de ses adhérents actuels, REPAIR devrait compter au minimum 10 certifications supplémentaires en 2021 et 2022.

De plus, 33 renouvellements de certifications sont programmés pour les 3 prochaines années (dont 13 exploitations qui renouvellent pour la seconde fois) :

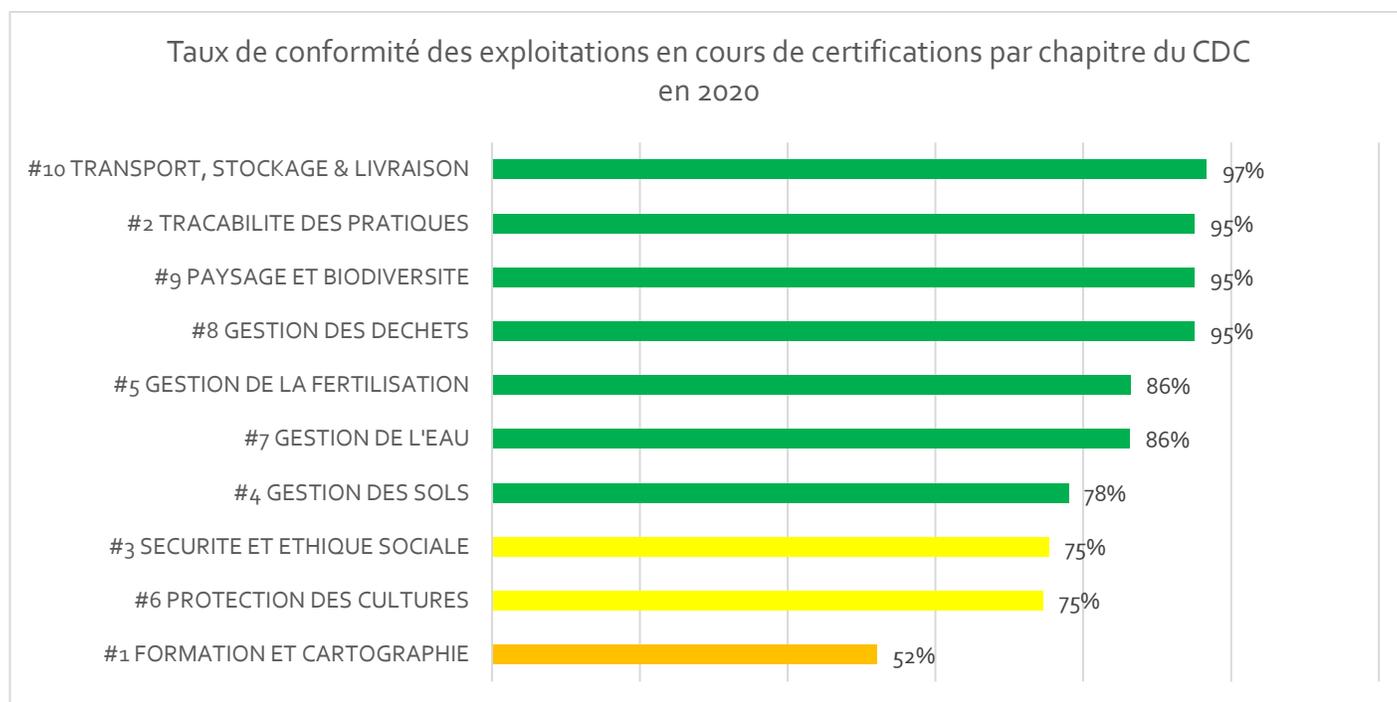
- 15 pour 2021
- 11 pour 2022
- 7 pour 2023

A ces certifications pourront s'ajouter, chaque année, celles des nouveaux entrants qui souhaiteront et seront en capacité d'être certifiés rapidement suite à leur adhésion.

b. Analyse de la conformité des exploitations en cours de certification

Dès leur entrée dans le réseau, chaque agriculteur reçoit un « pré-audit » permettant de faire le point sur les pratiques de l'agriculteur au regard du cahier des charges de l'Agriculture responsable.

Ce pré-audit est réalisé rapidement après l'adhésion, ce qui permet de corriger au plus tôt les écarts les plus urgents, c'est-à-dire ceux susceptibles d'impacter les personnes et l'environnement.



Interprétations du graphique sur les thématiques <80% :

Formations et cartographie de l'exploitation :

L'équipe de REPAIR réalise les plans d'exploitations de ses adhérents afin de mettre progressivement toutes les exploitations en conformité avec ce chapitre du cahier des charges.

Le faible taux de conformité observé sur ce chapitre est essentiellement lié à l'absence ou l'incomplétude des plans d'exploitation.

Protection de cultures :

En matière de protection des cultures, la faiblesse du taux de conformité est due à l'absence ou à l'incomplétude du cahier de culture.

La plupart du temps, les informations renseignées sur le cahier de culture est incomplet au regard de ce qu'impose l'« agriculture responsable ».

Sécurité et éthique sociale

Les non-conformité concernent essentiellement le Certiphyto et les équipements de protection individuelle qui ne sont pas toujours au complet. Dès la constatation de ces écarts, l'équipe de REPAIR donne les consignes nécessaires pour y remédier.

Gestion des sols et de la fertilisation :

L'équipe technique de REPAIR intervient auprès des agriculteurs pour la réalisation de programmes d'analyses des sols et des plans prévisionnels de fumure.

La plupart des agriculteurs, lorsqu'ils adhèrent au réseau, ne disposent pas de programmes d'analyses de sols. Ceci est un outil imposé par le cahier des charges pour pouvoir mesurer les évolutions des sols puis adapter les apports de fertilisants, qu'ils soient organiques ou de synthèse.

Sur la gestion de la fertilisation, la marge de progrès des exploitations se situe sur la réalisation des plans de fumure qui n'est pas systématique ainsi que sur l'enregistrement des interventions de fertilisation sur le cahier de culture.

De manière globale, on notera que le point sensible commun à tous les chapitres concerne les outils de traçabilité, autrement dit la saisie des interventions prévisionnelles ou réalisées. Le programme d'analyses de sols, les plans de

fumure, la notation des travaux réalisés sont autant d'outil de pilotage indispensables pour l'exploitation, tant en terme de gestion technico-économique que de maîtrise des risques environnementaux. Par conséquent, l'accompagnement vers une meilleure traçabilité des pratiques par l'équipe de REPAIR doit être poursuivi.

C'est l'objectif du projet « Agroscoptik », application relative à la gestion parcellaire des exploitations (www.agroscoptik.org).

c. Evolution du cahier des charges AR

Objectifs et méthode de travail

Depuis 2019, REPAIR travaille sur l'évolution de son cahier des charges AR.

Un groupe de travail composé d'agriculteurs volontaires a été constitué pour étudier l'ensemble des idées recueillies auprès des partenaires, des agriculteurs et de l'équipe.

Les travaux ont été conduits selon trois objectifs prioritaires définis au préalable par le groupe :

- Relever le niveau d'exigence vis-à-vis du standard règlementaire (agriculture conventionnelle)
- Favoriser davantage le développement des équilibres écologiques (IAE₄)
- Formaliser la démarche d'amélioration continue et faciliter l'évaluation du progrès environnemental (indicateurs de progrès)
- Proposer des niveaux de qualité pour le signe « AR » plutôt que de lancer un nouveau signe sur le marché (agriculture intégrée)

Etat des avancées

Les travaux ont été réalisés au cours de l'année 2019. Le dossier a été déposé à l'Organisme de Gestion des SIQO en février 2020 puis confiés à l'ADECAL et l'IAC désignés comme experts. A l'issue de l'expertise, des sessions de travail ont eu lieu entre REPAIR et les experts pour parvenir à une version finale en fin d'année.

Le dossier a été présenté à l'Organisme de Gestion le 12 janvier 2021 mais il n'a pas pu être homologué : en effet, les membres de l'OG ont émis des remarques qui n'avaient pas été soulevées par les experts. Ces remarques ont principalement concerné le niveau « supérieur » (coccinelle). Le niveau AR simple a fait l'objet de remarques de forme ou de demande de précisions uniquement.

⁴ Infrastructures Agro-Ecologiques.

d. Projet d'extension à l'élevage bovin

En 2019, un projet d'élargissement du cahier des charges AR à l'élevage bovin a été transmis à la CANC et à l'IVNC pour être étudiée dans le cadre de la charte bovine afin que ses membres évaluent l'opportunité de ce mode de valorisation pour la filière. D'autres perspectives de valorisation ont été étudiées en parallèle et ont davantage retenu l'attention de la filière car plus en adéquation avec ses besoins (« élevage à l'herbe » et l'agriculture biologique). Le cahier des charges « bovin » est donc resté à l'état de projet.

5. Outil de traçabilité pour le développement des certifications : Agroscoptik.org

a. Rappel – présentation de l'outil

Agroscoptik est une application web 100% calédonienne, développée par REPAIR en 2016, destinée à la gestion technico-économique des exploitations agricoles.

Outil de traçabilité dans un premier temps, il a vocation à devenir un outil complet d'aide à la décision pour les agriculteurs :

- A ce jour, l'application permet déjà de calculer des marges brutes par culture ou encore de produire la synthèse de toutes les interventions réalisées au cours d'un cycle avec les coûts associés ;
- Il est ou sera relié à des bases de données techniques locales ou extérieures. Il est actuellement relié à une base de données E-Phy du Ministère français de l'agriculture – à défaut de pouvoir se connecter à une base de données locale – et aux bases de données bibliographiques techniques de REPAIR. Dans un avenir proche, il sera mis en lien avec la base de données des observations phytosanitaires de la Chambre d'agriculture.
- Il recevra et utilisera les données issues de divers équipements connectés installés sur les exploitations (compteurs, volumétriques, sondes d'humidité du sol, stations météo...);

Cet outil, dont le développement a été initié par REPAIR pour ses adhérents engagés dans des démarches de certification et de progrès environnemental (donc avec un fort besoin de disposer de solutions pour l'enregistrement des interventions culturales), est également destiné à servir à tous les agriculteurs de la Nouvelle-Calédonie. Pour cela, des partenariats doivent se mettre en place.

La mise à disposition d'un outil de gestion parcellaire auprès des agriculteurs est la première étape à franchir pour assurer la transition numérique agricole. Outre les services rendus aux agriculteurs pour la gestion de leur exploitation, cet outil peut contribuer à la simplification administrative en facilitant la transmission de données lorsque cela est nécessaire (déclarations diverses, justificatifs pour les aides etc). Le recueil régulier de données fiables et

suffisamment nombreuses conditionnera la création et l'amélioration de nombreux dispositifs au bénéfice de l'ensemble du secteur agricole.

b. Avancées 2020 et perspectives

Agroscopik est en ligne, en accès libre et gratuit : www.agroscopik.org.

Depuis 2019, Agroscopik est hébergé dans un Data Center local afin de sécuriser davantage la donnée recueillie et d'améliorer la rapidité de l'application.

Lors de l'Assemblée générale tenue en juin 2020, Agroscopik a été présenté aux adhérents qui ont exprimé un fort intérêt pour l'outil. A la demande de l'assemblée, une formation a été organisée au cours de l'année. Une dizaine d'agriculteurs y ont participé, ainsi que deux membres de l'équipe de l'ADECAL.

Suite à cette formation, REPAIR s'est rapproché de développeurs informatiques pour faire chiffrer :

- Les idées d'améliorations identifiées par les participants ;
- L'intégration des cartographies des exploitations dans l'application ;
- La création d'un guide d'utilisation ;
- Un contrat de maintenance/développement permettant d'avancer sur l'outil à moindre coût.

A ce jour, ces projets n'ont pu être concrétisés faute de financements.

Enfin, au cours de l'année 2020, REPAIR a participé à une étude menée par l'Agence rurale sur la transition numérique du secteur agricole. L'intérêt des solutions informatiques de gestion parcellaire a été abordé. Cependant, à ce jour, l'avancée des travaux n'a pas permis d'aller jusqu'à la concertation des partenaires autour d'un outil commun.

Actions de communication et de valorisation de l'AR

1. Développement de l'information auprès du public

a. Information et communication sur Facebook

Facebook reste un moyen efficace de toucher la population par des publications régulières, faisant parfois l'objet de publications sponsorisées pour promouvoir l'information auprès d'un public plus large et d'augmenter rapidement le nombre d'abonnés.

Page « Agriculture Responsable NC »

La page « Agriculture Responsable NC » compte 3132 abonnés au 31 décembre 2020, soit un gain de 282 abonnés par rapport à 2019 (+10%). Une faible progression par rapport à l'année 2019 (900 abonnés en plus) due à une forte diminution des publications sponsorisées (une seule en 2020 contre 6 en 2019).

60 publications ont ainsi été enregistrées sur 2020 sur un rythme de 5 publications par mois.



Création de la Page « REPAIR »



La page « REPAIR » a été créée le 6 août 2020 afin de communiquer sur l'ensemble des actions menées en faveur de la transition agroécologique et plus largement, de partager de l'information sur la vie du réseau et de ses partenaires de filière.

24 publications ont été enregistrées sur la période, soit environ 5 publications par mois.

La page compte 341 abonnés au 29 décembre 2020. Parmi eux, 7 producteurs adhérents du réseau.

Création du groupe privé « Le REPAIR des Pro »

Ce groupe privé a été créé le 10 décembre pour permettre aux adhérents de REPAIR de communiquer entre eux sur Facebook. Il offre la possibilité aux producteurs de partager expériences et informations techniques, photos et vidéos des exploitations et de poser des questions à un public connu et averti partageant les mêmes engagements. Enfin, il permet de renforcer la dynamique du réseau et de resserrer les liens entre ses membres.

A ce jour, 22 adhérents sont membres du groupe.

b. Activité du site Internet REPAIR.nc

Le site Internet de REPAIR poursuit son activité en 2020 avec la publication de 11 articles permettant d'offrir un aperçu de l'actualité du réseau.

Ces derniers ont fait l'objet de 9 newsletters (6 en 2019) qui ont pu être diffusées auprès des 146 abonnés recensés.

Cependant, le taux de lecture doit être amélioré. En effet, seulement 10 % des abonnés se rendent sur notre site pour découvrir l'article via le lien proposé dans la newsletter. La présentation de cette dernière va donc faire l'objet de modifications afin d'augmenter l'intérêt de nos lecteurs.

c. Presse spécialisée

REPAIR est régulièrement sollicité par la Chambre d'agriculture pour la publication d'articles dans son magazine bimestriel La Calédonie Agricole. Ce partenariat lui permet de communiquer sur ses nouveaux certifiés, d'informer sur les règles d'utilisation du label ou le processus de certification, de valoriser ses animations techniques et plus largement, de mettre en avant l'actualité de son réseau.

En 2020, REPAIR a produit ou participé à la rédaction de 7 articles et 4 brèves à destination des professionnels de l'agriculture.



LCA 174 – Août/septembre 2020

d. Les foires agricoles et événements GP

Comme chaque année, REPAIR participe aux foires agricoles et événements grands public organisés par ses partenaires de filière.

De près ou de loin, REPAIR participe à la mise en lien de ses adhérents avec les organisateurs selon leurs besoins, au partage de l'information au sein de son réseau, à la réalisation des supports de communication, à la mise en place des animations et à la vulgarisation de l'information auprès du public.

La foire de Bourail

Le Pavillon de l'agriculture

REPAIR était présent sous le Pavillon de l'agriculture pour une animation grand public coordonnée par la Chambre d'agriculture.

Un jeu de l'oie sous forme de parcours-étapes a été élaboré en concertation avec les organismes partenaires participants et a permis de présenter, de manière ludique et pédagogique, les actions et missions de chacun.



Atelier découverte des signes de qualité – REPAIR / CANC – Pavillon de l'agriculture

L'espace Province Sud

REPAIR a également été invité à tenir un atelier dans l'espace provincial afin d'illustrer le thème retenu cette année, celui de la transition agroécologique.

L'équipe a choisi de mettre l'accent sur les infrastructures agroécologiques (IAE) afin d'illustrer ses actions en faveur du maintien de la biodiversité sur les exploitations de ses adhérents. Un hôtel à insectes ainsi qu'une bande fleuries pédagogique ont donc été présentés au public.

Cette dernière a pu être réalisée grâce aux plants certifiés AR achetés à la Pépinière de la Tamoia et aux plants d'ambrevade fournis par la Pépinière de Port Laguerre.

Différentes fiches techniques, et livrets dédiés aux IAE et aux bandes fleuries ont été mis à disposition du public et des professionnels.

L'atelier a remporté un franc succès et de nombreux contacts professionnels ont été pris.



Atelier infrastructures agroécologiques – REPAIR – Bâtiment Provincial

Les stands des producteurs

La foire de Bourail est également l'occasion de valoriser les stands des producteurs certifiés.

Six espaces de vente AR ont pu être identifiés et valorisés grâce aux supports de communication développés en 2019 et mis à disposition des producteurs.

Deux nouveaux participants certifiés ont compensé l'absence de l'Orangerie, victime de fortes attaques de papillons piqueurs, et la sortie de Green Tipenga des effectifs du réseau. Il s'agit de Fresh Farm (salades Veggies) et de Dominique Hatte (Les Endives de Marie) qui viennent élargir la gamme de produits AR présents à la Foire.

De même, la Pépinière de la Rivière Bleue, nouvel adhérent du réseau REPAIR, a pu tenir un bel espace de vente devant le bâtiment provincial

RAPPORT D'ACTIVITÉ DU RESEAU REPAIR – Année 2020



Coop1- Halle agricole



Les endives de Marie – Halle agricole



Les fraisières de Païta – Halle agricole



Verger Pebellier – Halle agricole



Fresh Farm – Halle FINC



Coop1 – Pavillon PS

REPAIR et l'AR étaient encore bien représentés cette année avec une présence sous la halle agricole (stands Coop1, Verger Pebellier, Fraisières de Païta et Dominique Hatte), dans le bâtiment de la FINC (Fresh Farm), sous le pavillon de l'agriculture (service valorisation de REPAIR) et autour de l'espace provincial (service technique de REPAIR et la Coop1).

La foire de Koumac

Cette année, deux stands de vente de produits certifiés étaient visibles sur le champ de foire. Oriflammes, bâche et flyers AR ont permis aux visiteurs de se familiariser avec le label.

REPAIR a également tenu un stand d'information aux côtés de ses partenaires, sous le Pavillon de l'agriculture.



Stand REPAIR – Pavillon de l'agriculture



Stand de vente Coop1



Stand de vente du Lycée agricole Michel Rocard

La quinzaine des produits locaux

En qualité de membre de Pacific Food Lab, REPAIR a été sollicité pour participer à l'organisation de la quinzaine des produits locaux ainsi qu'aux animations prévues par les différents membres du cluster.

REPAIR a notamment participé au jeudi du centre-ville organisé par l'association Ija Bweti en soutien communication / vente sur le stand de produits certifiés de l'un de ses adhérents, le Jardin aux mille fruits.

Une dégustation de bissap, boisson réalisée à partir des fleurs d'hibiscus fraîchement récoltées, a permis de rassembler de nombreux visiteurs sur le stand et de faire la promotion de l'agriculture responsable durant toute une journée.

Des flyers AR/REPAIR et des fiches recettes étaient à disposition sur le stand.



Stand AR du Jardin aux mille fruits – Jeudi du centre-ville – Quinzaine des produits locaux

Le salon professionnel Fruleg

La deuxième édition du salon Fruleg organisé par l'IFEL a eu lieu le mercredi 9 septembre au restaurant Le Rivland de Païta.

Cette rencontre d'affaires entre producteurs, coopératives, grossistes, transformateurs, distributeurs et restaurateurs offre la possibilité aux producteurs de REPAIR d'échanger sur le marché, de communiquer leurs besoins et d'entrevoir d'éventuels partenariats.

REPAIR a pu faire le lien avec ses producteurs adhérents, soutenir l'événement sur sa page Facebook et participer à la réalisation d'un support de communication pour le stand mutualisé des SIQO tenu par le pôle d'animation de la Chambre d'agriculture.



41% des producteurs présents à l'événement étaient certifiés au titre de l'agriculture responsable.

De nombreux projets de transformation ont été évoqués et méritent d'être étudiés de près en collaboration avec certains adhérents certifiés. La demande concerne notamment les pulpes de fruits, les fruits en morceaux, le manioc ou des variétés de tomates charnues. Le service de valorisation se tient à la disposition des producteurs pour faciliter les échanges et les accompagner dans ces projets.

De même, la SCIE, centrale d'achat des supermarchés GEANT, CASINO et LEADER PRICE a sollicité REPAIR afin d'étudier la possibilité de valoriser les produits de leurs fournisseurs certifiés dans leurs magasins via une solution de conditionnement écologique.

REPAIR pourra faire le lien entre les producteurs, les fournisseurs d'emballages locaux et la SCIE afin d'évaluer la faisabilité du projet en fonction des produits ciblés par l'entreprise.

Le concours d'étals de l'IFEL

La deuxième édition du concours d'étals organisé par l'IFEL a eu lieu du 16 au 22 novembre 2020.

38 points de vente y ont participé (35 en 2019). Parmi eux, 4 commerces engagés dans l'AR (contre 8 l'année passée) : Auchan, Le Jardin aux Mille Fruits, Korail Païta et BOKO.

Une formation « construire un rayon fruits et légumes frais et attractif » était proposée aux salariés des points de vente participants. Réalisée en amont du concours, elle comprenait un volet « mise en avant des signes de qualité ».

Seuls 24 % des points de vente participants ont pu bénéficier de cette formation (10 salariés). Un taux relativement bas dû à un contexte sanitaire particulier, une communication tardive et une procédure d'inscription complexe ne permettant pas de satisfaire l'ensemble des demandes avant le démarrage du concours.

Malgré un bilan très positif, l'affichage des labels a été quasi inexistant cette année. Seuls Auchan et BOKO ont fait l'effort d'identifier les produits certifiés agriculture responsable sur leurs étals (5% des participants).

Une modification de la grille de notation du jury et du document envoyés aux participants est à prévoir pour 2021. Ils devront mettre l'accent sur l'affichage des signes de qualité et indiquer de manière plus claire leur prise en compte dans la notation du point de vente. Les formations dispensées pourront être améliorées en conséquence.



Concours d'étals – BOKO – Affichage de l'AR

2. Suivi et développement de l'affichage AR chez les distributeurs

Cette thématique a fait l'objet d'un article publié sur le site Internet de REPAIR et visible en cliquant sur le lien suivant : <https://REPAIR.nc/des-commerces-qui-affichent-lar/>

A ce jour, les commerces affichant le label AR sur leurs étals de vente sont les suivants :

- Auchan (Nouméa)
- Auchan (Tontouta)
- Korail (Païta)
- La Boutique des producteurs (Mont Dore)
- Botanea (Dumbéa)
- Le Jardin Calédonien (Dumbea)
- Blanchard producteur (Nouméa)
- Jardiland (Nouméa)
- Cheval Distribution (Nouméa)
- Les paniers Maënéa (Koné)
- BOKO (Nouméa)
- Tit' Boutik & Co (La Foa)
- Neköbox (Nouméa)
- Chez Marc (Nouméa)

a. Suivi du réseau de points de vente affiliés

Le développement du réseau de commerçants engagés lancé en 2019 s'est poursuivi de manière partielle en 2020. En effet, deux des trois supermarchés inscrits dans la démarche ont choisi d'arrêter la démarche d'identification de l'AR en 2020.

Supermarché Johnston

Les responsables frais et rayon F&L ainsi que la responsable communication du supermarché ont démissionné en début d'année, entraînant une charge de travail importante pour le reste de l'équipe et l'impossibilité pour la Direction de se concentrer à la fois sur le suivi de l'AR et le recrutement du personnel dans un contexte de crise sanitaire. La PLV mise à leur disposition a été enlevée et stockée en magasin dans l'attente d'une opportunité de reprise de l'affichage. Monsieur Gautier, le Directeur, a cependant souhaité poursuivre son adhésion à REPAIR en 2020.

Super U Auteuil

Super U Auteuil a quant à lui subi un changement de Direction courant 2019 entraînant un retrait progressif des approvisionnements de produits certifiés AR et des irrégularités fréquentes au niveau de l'affichage du signe de qualité malgré la PLV fournie et des visites régulières en magasin pour soutenir et motiver le personnel rayon.

Le nouveau Directeur a clairement exprimé le caractère précoce d'un affichage AR dans un contexte de remaniement d'équipes, de reprise de magasin et de gestion de crise sanitaire.

Auchan

En revanche le supermarché Auchan, adhérent de REPAIR depuis 2015, a poursuivi l'affichage du label sur ses étales malgré le retrait de la PLV mise à sa disposition en 2019. En effet, le groupe avait pour projet de restructurer son rayon selon la charte de l'enseigne française avec meubles bas et nouvelles plaques prix.

Nous avons contacté le chargé de mission du magasin afin de lui proposer un accompagnement pour la réalisation de ces nouveaux supports.

Nos échanges ont abouti sur deux prototypes qui ont été validés puis développés en interne afin de proposer deux supports prix à destination des fruits et des légumes certifiés.



Nouvelle plaque prix « Fruits AR »



Nouvelle plaque prix « légumes AR »

De même, après négociations, nous avons pu obtenir l'autorisation d'utiliser le totem vidéo du supermarché et de le placer au sein du rayon F&L pour une diffusion en continu du film de présentation de l'AR réalisé en 2019.

Ce partenaire commercial bénéficie d'une Direction engagée dans l'AR et d'une responsable rayon formée aux produits agricoles, connaissant parfaitement ses fournisseurs de fruits et légumes certifiés, ce qui lui permet d'assurer l'identification des produits AR dans son rayon.

En conclusion, une direction et un chef de rayon engagés et impliqués sont indispensables au maintien des approvisionnements AR en magasin, condition sine qua non pour envisager une identification du signe sur les étales.



Diffusion du film AR Auchan

De même, un repère visuel pour identifier chaque produit ou cagiot de produits certifiés est le point de départ pour permettre aux opérateurs d'assurer une identification rigoureuse des produits sous signe de qualité et de maintenir un affichage des labels en magasins sur le long terme.

b. De nouveaux commerces valorisent l'AR

De plus en plus de petits commerces prennent directement contact avec les producteurs AR pour développer une partie primeur ou font appel à REPAIR pour bénéficier de conseils, notamment en matière d'affichage, ou pour construire leurs assortiments de fruits et légumes respectueux de l'environnement.

Tit' Boutik & Co

Epicerie éco responsable (vrac, fruits et légumes, produits zéro déchets) située à La Foa et valorisant la mention « AR ».



Tit' Boutik & Co – La Foa – Affichage de la mention « AR »

BOKO

Boutique située à Nouméa, spécialisée dans la vente en vrac avec espace primeur valorisant les labels de qualité.



BOKO – Nouméa – Plaques prix intégrant le logo AR

Chez Marc

Épicerie fine dédiée aux produits frais disposant d'un snack et d'un espace détente, située à Nouméa. Elle souhaite s'approvisionner en fruits et légumes AR. Il communique également sur sa page FB.



Chez Marc – Nouméa – communication FB

Neköbox

Boutique située à Nouméa, spécialisée dans la vente de produits issus de la région de Poya et valorisant les productions certifiées de Doriane Séraphin, adhérente de REPAIR.



Neköbox – Nouméa – communication FB + bâche logo AR en boutique

Ces commerces ont reçu l'information nécessaire pour valoriser au mieux les produits certifiés (dépliant d'information AR/REPAIR, calendrier de production IFEL/CANC, listing producteurs AR, règles d'affichage des SIQO, conseils divers).

Ils feront l'objet d'une attention particulière, notamment sur le contenu de leur communication FB.

3. Gestion des outils de traçabilité

Différents outils de traçabilité sont proposés aux producteurs certifiés pour identifier et valoriser leurs produits sur le marché. Leurs tarifs ont été négociés aux meilleurs prix auprès d'entreprises locales. Ils sont répertoriés en annexe.

De plus en plus de producteurs développent leurs propres emballages estampillés AR. Ces derniers améliorent grandement la visibilité du label sur le marché mais sont souvent confrontés au jugement sévère des consommateurs qui déplorent les emballages en matières plastiques (barquettes, filets, poches salade) pour ce type d'agriculture.

Certains producteurs certifiés se sont lancés dans des emballages éco-responsables sur des produits de niche comme les micro-pousses du Karigoa ou encore les fraises de Farino. Reste à y intégrer une traçabilité, par l'application d'un sticker par exemple :



Fraises de Farino



Micro-Pousses du Karigoa

Le conditionnement des produits certifiés en vrac doit également garantir leur traçabilité sur le marché afin d'inciter les distributeurs à valoriser ces produits de qualité sur leurs étals et de faciliter le travail d'identification des opérateurs pour pérenniser l'affichage du label sur leurs étals.

L'identification des cageots reste à ce jour le meilleur moyen pour les distributeurs de valoriser les produits AR auprès de leurs clients.

REPAIR remet à chaque nouveau certifié un kit de bienvenue comprenant 250 étiquettes cageot, ceci afin de rappeler l'importance de cette traçabilité et de le familiariser à cet outil mis en place en 2017 et disponible sur demande.

Cependant, on observe une nette diminution de l'utilisation des outils de traçabilité des produits vrac en 2020.

En effet, REPAIR n'a revendu que 20 000 étiquettes (1 producteur) contre 76 500 en 2019 (9 producteurs), soit une baisse de 74 % des achats.

De même, la vente de stickers AR, toutes tailles confondues, passe de 40 000 unités en 2019 (7 producteurs) à 15 000 en 2020 (4 producteurs), soit une diminution de 62.5% des achats.

Un travail doit être mené avec les adhérents afin d'améliorer durablement la traçabilité des productions AR au départ des exploitations, étape indispensable pour accomplir la mission de valorisation de ce label sur le marché, en particulier celui de la grande distribution.

4. Actions de communication mutualisées

Cette année, les budgets communication des ODG ont été confiés au pôle d'animation des SIQO de la Chambre d'agriculture. La création d'un poste mutualisé de technicienne de valorisation des SIQO a permis de coordonner et de soutenir les actions de communication des ODG présentées lors du COPIL du 21/07/2020.

Le bilan financier des actions de communication engagées en 2020 pour l'AR est disponible en annexe.

a. Plateforme « produits-frais »

Suite aux problèmes d'écoulements de la production observés sur le territoire durant la période de confinement imposée pour lutter contre la covid19, un travail collaboratif réunissant la CANC, l'IFEL, Pacific Food Lab et leurs partenaires a permis de créer une plateforme de mise en relation entre les professionnels de l'agriculture et les acheteurs de produits frais, qu'ils soient professionnels ou particuliers.

REPAIR s'est investi dans ce projet en participant en amont aux échanges Messenger du groupe « apros produits locaux covid 19 » créé le 26 mars, en effectuant la promotion de la plateforme auprès de ses adhérents (mailing, phoning) et en proposant des améliorations pour valoriser les labels et assurer la surveillance des annonces AR publiées sur la plateforme (option de recherche SIQO, alertes AR).



Plateforme www.produitsFrais-agriculture.nc

b. Travail sur les éléments de langage

Ce travail avait déjà été initié en interne mais a pu être affiné grâce au travail collaboratif réalisé avec l'ensemble des représentants des ODG.

Les éléments de langages propres au SIQO AR sont consultables en annexe.

c. Mise en place d'une procédure commune de défense des signes

Une procédure commune de défense des signes, allant de la constatation de l'utilisation abusive des mentions protégées jusqu'à l'application de sanctions, a pu être construite avec le soutien de la DAE (annexe).

Ce travail commun a permis d'identifier clairement le rôle de chacun, les étapes à suivre et les pièces nécessaires au montage de dossiers argumentés pouvant être traités et défendus par le référent SIQO désigné à la DAE.

REPAIR a eu l'occasion de tester cette procédure en 2020, suite à la constatation d'une utilisation abusive et répétée de plaquettes prix estampillées AR chez l'un de ses distributeurs partenaires : alors que la demande de rectification

avait été formulée à plusieurs reprises auprès de la Direction du magasin, cette procédure a pu débloquent rapidement la situation et montrer toute son efficacité.

Chaque utilisation erronée ou abusive du label ou de la mention « agriculture responsable » fait l'objet d'un enregistrement systématique une fois traitée.

En 2020, nous avons pu constater et mener sept actions de défense du signe AR. Toutes ont abouties sur des actions correctives de la part des utilisateurs à l'exception des Nouvelles calédoniennes et de NC1ère TV qui n'ont jamais donné suite à nos demandes.

d. Création d'une photothèque

Cette initiative a été suggérée par la chargée de valorisation de l'AR en réunion inter ODG au vu du manque de photos de qualité pouvant être exploitées pour communiquer sur les produits certifiés et leurs lieux de valorisation.

Le projet a été retenu pour l'ensemble des SIOO et une tournée a pu être organisée sur la base d'une sélection d'exploitations et de points de vente situés sur l'ensemble de la grande terre.

La volonté de cette démarche était de mettre en valeur des produits certifiés à la vente, des gestes professionnels, représentatifs des différents métiers, ainsi que des photos d'exploitations.

Chaque ODG avait la charge de contacter ses adhérents et partenaires commerciaux, de leur rappeler la commande et de transmettre au pôle d'animation des SIOO l'ensemble des informations utiles au bon déroulement de l'opération.

Pour l'agriculture responsable, ont été retenues les exploitations de Méryl Cugola, Thibaut De Clercq, Doriane Séraphin, Frédéric Chatelain et la Pépinière de la Tamoá. Pour les points de vente : Les Paniers Maënéa, Blanchard Producteur et Auchan Michel-Ange.

Une partie des photos a déjà été transmise à REPAIR. L'exécution complète de la prestation est attendue pour le premier trimestre 2021.

e. Commande de tabliers brodés AR

L'année dernière, le budget « communication » attribué par l'Agence rurale nous avait permis de valoriser le label AR au sein de trois supermarchés volontaires par la mise en place d'une signalétique produits adaptée à la configuration de leurs étals.

Cette année, nous avons souhaité valoriser les premiers ambassadeurs de l'agriculture responsable à savoir, les producteurs certifiés eux même.

Le choix s'est porté sur des tabliers noirs brodés par la société Bleu Outre-Mer. Ces derniers sont destinés aux producteurs réalisant de la vente directe. Ils sont munis d'une poche ventrale et mettent en avant le logo AR et le slogan « Cultivons la confiance ! ».

f. Réalisation de vidéos pédagogiques

Cette action s'inscrit dans la continuité du plan de communication 2019 où le 1^{er} film de présentation du cahier des charges de l'AR avait pu être diffusé au cinéma et sur les réseaux sociaux.

L'objectif était de pouvoir communiquer individuellement sur chacun des 6 grands principes du CDC dans sa nouvelle version (voir schéma ci-contre) afin de permettre aux consommateurs de se familiariser avec les principales exigences de l'AR.

Notre choix s'est porté sur la réalisation de 6 vidéos pédagogiques en motion design, suffisamment courtes, attractives et esthétiques pour être diffusées et partagées sur les réseaux sociaux.

Le motion design a été suggéré par la technicienne de valorisation des SIOO. Il consiste à animer des éléments graphiques pour créer une vidéo extrêmement visuelle adaptée à une diffusion sur le web et bénéficiant d'un très bon rapport qualité / prix.

Etant donné les délais et compte tenu du budget global alloué aux SIOO, **deux vidéos sur six** ont pu être validées en COPIL pour 2020. Nous avons choisi de prioriser les IAE (chapitre « Paysages et biodiversité ») et la reconnaissance des maladies et des insectes utiles (chapitre « Protection des cultures »).

La CANC était chargée de rechercher un prestataire pour la conception et la réalisation des vidéos et d'accompagner REPAIR sur les scripts et la mise en images des messages-clés.

Ce travail collaboratif avec la CANC a permis d'aboutir rapidement sur les storyboard des deux premières animations. Le maquetage, l'animation et l'illustration sonore (musique, voix-off, bruitages) sont attendus pour 2021.



Les 6 grands principes de l'AR



Storyboard vidéo n°2 : La santé des plantes

g. Enquêtes SIQO

Deux enquêtes ont été commandées dans le but :

- D'actualiser les données obtenues lors de l'étude controversées réalisée sur les SIQO en 2017 ;
- De réévaluer les connaissances des consommateurs sur le label AR, de recueillir leurs motivations d'achat et les freins à la consommation des produits certifiés ;
- De connaître les motivations des producteurs vis-à-vis de la certification AR.

Un appel à prestation a été lancé en fin d'année par le pôle d'animation des SIQO de la CANC. C'est l'institut Quid Novi qui a été retenu. Les deux questionnaires sont actuellement à l'étude auprès des ODG et seront diffusés sous forme électronique auprès de la communauté de panélistes de Quid Novi une fois validés.

Les données récoltées permettront à REPAIR d'ajuster ses actions afin de mieux répondre aux attentes des consommateurs et de ses adhérents producteurs.

5. Offre de prestations de service

Cette année, le service valorisation de l'AR a pu réaliser une prestation d'accompagnement auprès d'une épicerie fine de Nouméa (non adhérente) souhaitant développer son espace primeur.

Elle s'est articulée autour de cinq grands axes de travail :

- Réflexion et délimitation du concept ;
- Aménagement de l'espace primeur (agencement, circulation, besoins matériels, zones de stockage, ...)
- Sourcing produits et approvisionnement en fruits et légumes frais et transformés issus de l'agriculture responsable ;
- Aide au recrutement et formation de la responsable F&L ;
- Conseils merchandising.

L'ouverture a été reportée courant du premier trimestre 2021.

Pour des raisons de confidentialité, le nom de l'enseigne ainsi que les photos du point de vente ne peuvent être communiqués pour le moment.

Un autre concept d'épicerie fine est en cours de réflexion sur Nouméa.

L'un des porteurs du projet a contacté REPAIR en février 2021 pour bénéficier de ses services en vue du développement d'une partie primeur.

REPAIR se tient à leur disposition pour les accompagner dans la réalisation de ce projet.

6. Perspectives valorisation 2021

- Des progrès restent à faire du côté des producteurs en matière de traçabilité des produits pour améliorer et pérenniser la valorisation du label AR sur le marché. Le projet d'emballage AR de la SCIE pourrait constituer un levier positif dans cette démarche. REPAIR travaillera aux côtés de la centrale d'achat pour étudier la faisabilité d'un conditionnement 100% carton sur une sélection de produits à identifier en concertation avec ses adhérents producteurs.
- Face au succès du concours d'étals initié par l'IFEL depuis 2019, il serait intéressant de proposer aux points de vente participants un suivi merchandising annuel sur la base des critères de notation du jury. Ces « audits blancs » réguliers, réalisés durant les périodes de faible fréquentation, pourraient maintenir les équipes dans une dynamique d'amélioration continue en vue des prochains concours et les sensibiliser de manière ludique et collaborative à la valorisation des labels sur leurs étals.
- La coordination des actions de communication de l'AR au sein du pôle d'animation des SIQO de la Chambre d'agriculture a renforcé les échanges et accentué le travail collaboratif entre les deux structures. REPAIR, fort de cette expérience, poursuivra cette collaboration en 2021 en l'ajustant autant que de besoin.
- En 2021, REPAIR pourra commencer à diffuser ses deux premières vidéos pédagogiques sur les réseaux sociaux et espère ainsi familiariser les consommateurs aux principes de l'agriculture responsable.
- REPAIR se tient à la disposition de ses principaux partenaires, la CANC, l'IFEL et Pacific Food Lab, pour contribuer à la bonne réalisation de leurs événements grand public (Foire, Concours d'étals, Fruleg, Semaine des produits locaux...).

- Des émissions TV valorisant l'AR pourraient voir le jour prochainement. Une journaliste de France 3 a contacté REPAIR en fin d'année pour une émission culinaire mettant en lumière le savoir-faire des producteurs calédoniens. REPAIR est en contact avec la société de production pour valoriser ses adhérents certifiés.
- REPAIR rappelle à ses adhérents que l'équipe est disponible pour les conseiller et les accompagner tout au long de l'année dans leurs projets de communication.

Conclusions et perspectives

Plusieurs agriculteurs et agricultrices sont venus rejoindre le réseau en cette année 2020 et le nombre de certifiés s'est accru avec 6 certifications supplémentaires. Les renouvellements de certification témoignent aussi de la bonne santé du réseau et une volonté de maintenir son engagement malgré un contexte économique et social difficile.

Malgré une légère réduction de l'effectif d'adhérents, les recrutements prévus au budget initial restent nécessaires. Ils n'ont pas pu être effectués faute de financement suffisant. Les fréquences de visites sont donc limitées au minimum et sont en deçà des demandes et besoins.

Les subventions obtenues complétées par quelques ventes de prestations ont cependant permis d'équilibrer le budget de maintenir toute l'équipe en place y compris le poste de valorisation AR, menacé de disparaître.

Le conseil d'administration a identifié deux grands axes de progrès pour le réseau qui pourront faire l'objet de discussions en Assemblée Générale :

- Le renforcement des ressources humaines, par le recrutement mais aussi par le développement des collaborations avec les partenaires de terrain ;
- Une meilleure valorisation de l'AR sur le marché grâce à l'engagement des partenaires commerciaux mais aussi des pouvoirs publics pour une meilleure protection et mise en valeur des SIQO dans leur ensemble, en soutien aux professionnels.

Annexes

1. Documents relatifs à l'accompagnement technique

Les documents listés en bleu ne sont pas annexés au présent rapport mais sont transmis sur demande.

- Bandes fleuries diversifiées et semées – choix des espèces, conseil pour l'implantation
- Bilan « Protection biologique intégrée »
- Bilan Projet Exploitation pilote -Gestion de l'eau

2. Documents relatifs à la communication et la valorisation de l'AR

- Tarif des outils d'identification et de valorisation des productions AR
- Bilan financier des actions de communication engagées pour l'AR en 2020
- Les éléments de langages propres au SIQO AR
- Procédure commune de défense des SIQO

3. Documents associatifs

- Liste des adhérents au 31/12/2020
- Liste des producteurs certifiés au 31/12/2020

4. Liens internet relatifs à l'activité du réseau REPAIR

- www.REPAIR.nc – Site internet de REPAIR
- <https://www.facebook.com/REPAIRAgricultureNC> - Page Facebook dédiée aux activités de REPAIR.
- <https://www.facebook.com/agricultureresponsable/> - Page Facebook dédiée au signe de qualité « agriculture responsable »
- <https://www.facebook.com/groups/406520127257342> - Le Repair des Pro - Groupe privé dédié aux échanges entre adhérents.
- www.siqo.nc - Site officiel de la Nouvelle-Calédonie dédié au SIQO (Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine)